

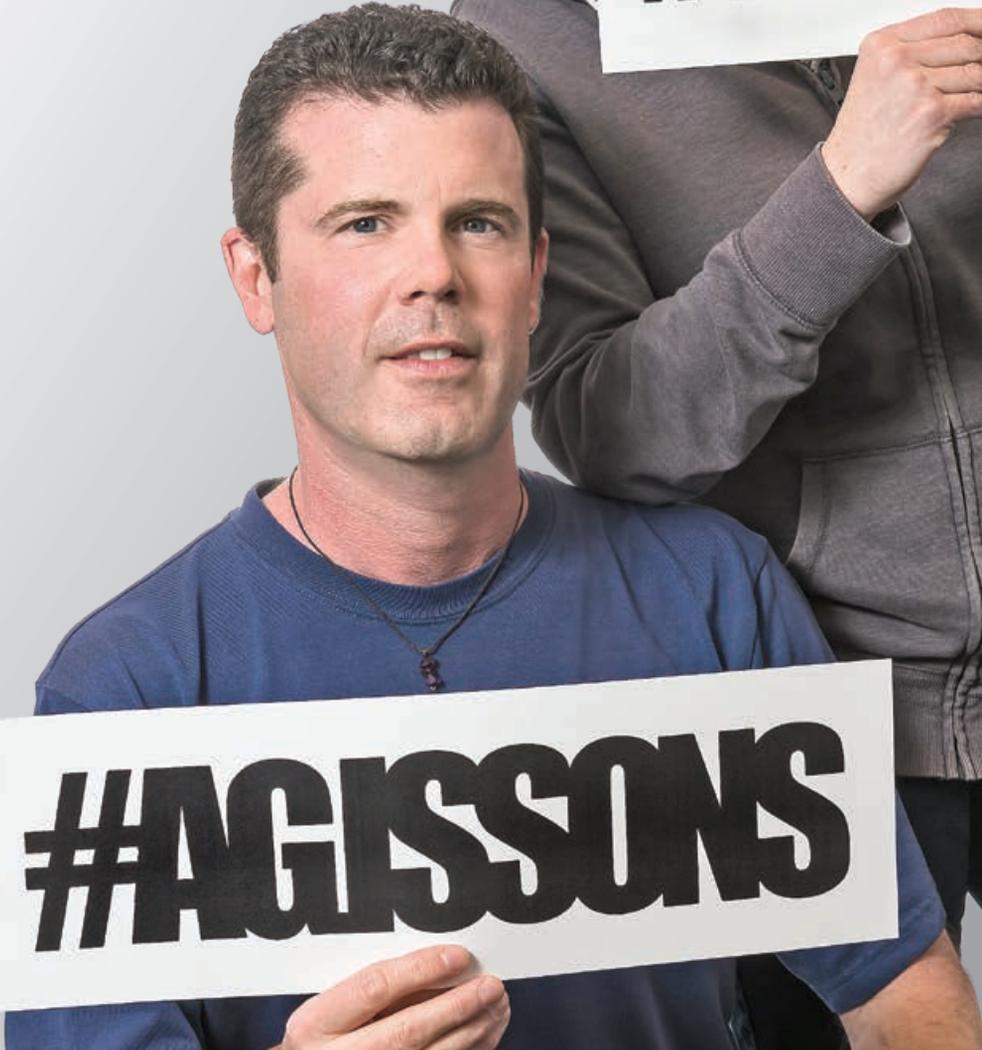
Été 2015

# Nouvelles CSQ

Publication officielle de la Centrale des syndicats Québec



**#RIPOSTONS**



**#AGISSONS**

LE 41<sup>e</sup>  
CONGRÈS  
CSQ ARRIVE  
À GRANDS  
PAS !

[facebook.com/lacsq](https://facebook.com/lacsq)

Naomi Klein

« NOUS POUVONS  
TOUT CHANGER »

L'AUSTÉRITÉ SOUS  
TOUS SES ANGLES

LE POINT SUR NOTRE  
RÉGIME DE RETRAITE





# Grâce au régime Les protections RésAut CSQ, vous pouvez économiser plus avec La Personnelle, votre assureur de groupe auto, habitation et entreprise

**Ensemble,** La Personnelle et Les protections RésAut CSQ vous donnent accès à des tarifs de groupe exclusifs et des protections personnalisées pour vos assurances auto, habitation et entreprise.

Obtenez vos tarifs de groupe exclusifs ! 

**1 888 476-8737**  
**csq.lapersonnelle.com**

Certaines conditions s'appliquent. La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc.

Assureur choisi par la CSQ



**laPersonnelle**

La bonne combinaison.

## JOURNÉE PLEIN AIR AVEC LES CHEVAUX

5-12 ANS

THÉMATIQUE 2015 :  
LE COW-BOY  
MUSICIEN

10 à 250 participants

ACTIVITÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE DE 10H À 15H !  
Chaque équipe doit accumuler 1101 points lors de leur parcours.

12,75\$  
par participants  
(taxes en sus)

PROGRAMME UNIQUE AU QUÉBEC

11 ANS et +  
21,00\$  
par participants  
(taxes en sus)

## AVENTURE DANS LES ARBRES ET DÉFIS À CHEVAL

THÉMATIQUE : LES 1101 MUSCLES !

- 10h00 Accueil et présentation de la journée
- 10h15 Départ pour Aventure dans les arbres
- 12h00 Dîner champêtre à l'Auberge le 1101
- 12h30 Visite des écuries
- 13h00 Défis à cheval
- 14h30 Épreuve finale pour déterminer qui se méritera les « Grands Honneurs de la journée »
- 14h45 Dernier rendez-vous avant le départ. Remise d'une photo souvenir



ÉCOLE  
D'ÉQUITATION  
MILLE CENT UN

Sécurité :  
Animateurs  
spécialisés

DIANE AUTHIER, PDG École d'équitation 1101

Propriétaire-Entraîneur, accrédité par :

- Fédération équestre du Québec
- Canada Hippique
- Diplômée Cadre Noir de Saumur (France)
- Attestations de randonnées : Maroc, Mexique, Espagne, Grèce et Belize
- Certification Emploi-Québec

Excellence reconnue de l'École d'équitation 1101 par les organismes :

- Équi-Qualité
- Québec à cheval
- Tourisme Québec
- Association des camps certifiés du Québec

1101, Grand Rang, La Présentation (Québec) J0H 1B0

Réservation et information : 450 796-5993

info@ecoledequitation1101.com

ecoledequitation1101.com

## Mot de la rédaction



## La force de la solidarité

Tout juste avant les vacances estivales, le 41<sup>e</sup> Congrès de la CSQ s'ouvrira sous le thème *Agissons ! Ripostons !* On y discutera de la grande question du renouveau syndical ainsi que des attaques répétées contre les droits des travailleuses et travailleurs et des personnes retraitées. Ces discussions seront particulièrement importantes puisqu'elles seront transposées dans le plan d'action 2015-2018 de la CSQ. Alors que les politiques d'austérité continuent de faire des ravages dans les services publics, ce congrès marquera un tournant décisif pour notre action syndicale.

Selon Naomi Klein, nous pouvons tout changer et nous avons le devoir de le faire. Dans l'entrevue qu'elle a accordée à *Nouvelles CSQ*, elle insiste sur l'importance de la mobilisation pour contrer les politiques d'austérité du gouvernement. Pour elle, il ne fait aucun doute : ces mesures entraînent un cercle vicieux qui affaiblit notre capacité collective de lutter efficacement contre les changements climatiques et de préserver l'environnement.

Heureusement, la mobilisation s'organise, tant dans les rangs syndicaux que dans les groupes de la société civile. Le 1<sup>er</sup> mai, des voix de partout au Québec se sont élevées pour dénoncer le plan d'austérité du gouvernement et leurs effets désastreux. Dans nos milieux, les actions se multiplient aussi depuis plusieurs semaines déjà pour signifier au gouvernement que ses offres patronales misérables, conjuguées à ses compressions irresponsables, font peser un lourd tribut sur le personnel du secteur public et auront de graves conséquences pour l'ensemble de la société.

Aussi déterminé que puisse être ce gouvernement à nous imposer coûte que coûte l'austérité, il y a une force plus grande que la sienne qui peut l'obliger à changer de direction. C'est celle de la solidarité de milliers et de milliers de travailleuses et travailleurs qui refusent d'être des victimes. Des citoyennes et des citoyens qui savent que leur action commune peut faire changer les choses, car c'est à travers eux que vit la véritable démocratie.

CATHERINE GAUTHIER *Rédactrice en chef*



Pour nous écrire [nouvellescsq@lacsq.org](mailto:nouvellescsq@lacsq.org)

9	UN CONGRÈS SOUS LE SIGNE DE L'ACTION ET DE LA RIPOSTE
12	AUSTÉRITÉ BUDGET 2015-2016 – LES SERVICES PUBLICS, PAS UNE PRIORITÉ
14	AUSTÉRITÉ LES MENSONGES DU GOUVERNEMENT
16	AUSTÉRITÉ MOBILISATION : LES ACTIONS SE MULTIPLIENT
21	DOSSIER NÉGOCIATIONS TOUT SUR LA NÉGOCIATION DU SECTEUR PUBLIC
23	DOSSIER NÉGOCIATIONS NOTRE RÉGIME DE RETRAITE VA DE MIEUX EN MIEUX
25	QUAND L'ÉTAT ABANDONNE LES FEMMES

26	SUR LE TERRAIN FUSION DE MUSIQUEPLUS ET MUSIMAX
28	RENCONTRE NAOMI KLEIN : « NOUS POUVONS TOUT CHANGER »
30	SOCIÉTÉ LES FONDATIONS PRIVÉES DOIVENT-ELLES NOUS INQUIÉTER ?
33	RÉSEAU SCOLAIRE ANGLAIS INTENSIF : UNIS POUR CONTRER LE MUR À MUR
37	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LES PASSERELLES DEC-BAC, UNE AVENTURE DE CHOIX ?
38	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES : DES DÉLAIS PLUS LONGS
40	SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX RÉFORME BARRETTE : LA VIGILANCE ET L'ACTION S'IMPOSENT !



LA CSQ,  
AU SERVICE DES  
PERSONNES  
EN MOUVEMENT  
AVEC SON TEMPS

Imprimé sur du Rolland Enviro100 Satin, contenant 100 % de fibres postconsommation, fabriqué à partir d'énergie biogaz et certifié FSC<sup>®</sup>, ÉcoLogo et Procédé sans chlore.

En choisissant ce papier pour l'impression du magazine, plutôt qu'un produit fait à 100 % de fibres vierges, la CSQ a réalisé plusieurs économies environnementales :



**Nouvelles CSQ Volume 35, No. 4** Publication de la Centrale des syndicats du Québec 9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3, Tél. : 514 356-8888, Téléc. : 514 356-9999 Courriel : nouvellescsq@lacsq.org / **Directrice des communications** Marjolaine Perreault / **Rédactrice en chef** Catherine Gauthier / **Secrétaire adjointe aux publications** France Giroux / **Révision** Martine Lauzon, Anne-Catherine Sabas / **Publicité** Jacques Fleurent • 514 355-2103 fleurent.jacques@csq.qc.net / **Page couverture** François Beauregard / **Photographes** François Beauregard, Jean-François Leblanc, Pascal Rathé, iStockphoto, Shutterstock / **Retouches photo** Yves Vaillancourt / **Dépôt légal** Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada. ISSN 1497-5157 / **La CSQ sur le Web** lacsq.org / **Abonnement** Service des communications, 514 356-8888 giroux.france@csq.qc.net / **Postpublications** N° de convention 40068962. Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à : **Publication de la Centrale des syndicats du Québec** 9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3.

Rejoignez-nous sur Facebook!  
facebook.com/lacsq

A

moins d'un revirement majeur de la vision du gouvernement Couillard, le bilan de sa première année au pouvoir laisse craindre le pire. « L'austérité à demeure », comme l'intitulait Michel David dans son éditorial au lendemain du dépôt du budget provincial, illustre à juste titre le projet de ce gouvernement. Il s'agit de mettre à mal les missions essentielles de l'État, soit l'éducation et la santé. Son maître d'œuvre, le ministre du Conseil du trésor, Martin Coiteux, a d'ailleurs carte blanche pour procéder à la plus importante « réingénierie » de l'État québécois. C'est donc à un vrai saccage de nos services publics et de nos programmes sociaux que l'on assiste.

Si nos appels répétés au dialogue social se traduisent, jusqu'ici, par un dialogue de sourds, il ne faut pas se laisser distraire par une droite particulièrement tenace pour porter et maintenir dans l'œil du public un discours antisyndical et antisocial. Un discours qui dépeint les travailleuses et travailleurs du secteur public comme des privilégiés. Un discours qui oppose les syndiqués aux non-syndiqués, le public au privé...

Pour ce gouvernement, il n'y a plus de concept de société ou de communauté ; il n'y a que des individus, des « contribuables », et les employées et employés de l'État n'en sont pas... Dans cette logique de droite, pourquoi alors se soucier du sort des plus faibles ? De la classe moyenne ? De la réalité des femmes ? De celle des familles ? De l'avenir de nos enfants ? Le problème, ce n'est pas les individus, mais l'État lui-même. Voilà la logique du gouvernement libéral ! Les libéraux se libèrent de l'État !

## COMMENT AGIR ? COMMENT RIPOSTER ?

Quand on a devant nous un gouvernement qui croit dur comme fer que l'État n'est pas la solution à nos problèmes, il faut se lever et protester. Nos manifestations, nos alliances et nos solidarités sont le meilleur remède pour vaincre ces maux dont nous affligent ces politiciens néolibéraux.

La formation du collectif Refusons l'austérité, dont nous sommes l'une des organisations instigatrices, est une réponse d'une grande pertinence. Ses actions se poursuivent pour contrer les multiples coupes, compressions et hausses de tarifs dans les services publics.

Par ailleurs, la négociation nationale en front commun de nos conventions collectives, échues depuis le 31 mars 2015, constitue un autre moment fort pour agir et promouvoir notre projet « Avec nous, c'est possible ! » pour des services publics de qualité et des conditions d'exercice dignes de nos métiers et de nos professions.

Enfin, notre congrès, qui se tiendra en juin sous le thème *Agissons ! Ripostons !*, sera une occasion privilégiée de s'engager dans le renouveau syndical afin de renforcer notre légitimité et notre capacité d'action. Aussi, nous proposerons des stratégies syndicales à mettre en œuvre dans un contexte d'austérité, et ce, dans le but de consolider l'idée que les syndicats sont essentiels dans une démocratie pour établir un rapport de force équitable et une société plus juste.



*Louise Chabot*

Louise Chabot  
Présidente

## Saguenay–Lac-Saint-Jean

# UN APPUI SANS PRÉCÉDENT AUX LOCKOUTÉS

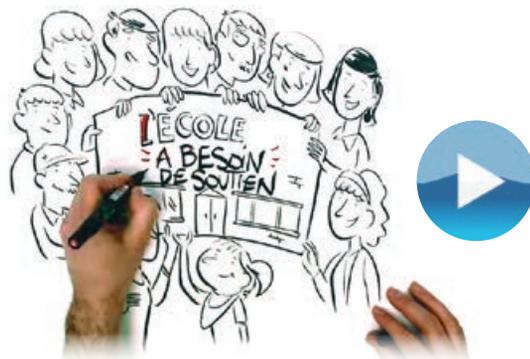
Sept centrales et organisations syndicales se sont réunies, le 5 mars dernier, pour faire pression sur les 27 concessionnaires automobiles du Saguenay–Lac-Saint-Jean afin qu'ils retournent à la table de négociation après un lock-out sauvage qui dure depuis plus de 25 mois. Par leur présence, la CSD, la CSQ, la FTQ, la CSN, le SFPQ, l'APTS et le SPGQ ont démontré leur solidarité à l'égard des 450 membres du Syndicat démocratique des employés de garage du Saguenay–Lac-Saint-Jean. En plus de cette action, des syndicats affiliés à la CSQ se sont rendus sur les lignes de piquetage, du 19 au 25 avril, pour soutenir les personnes lockoutées.

## LAURÉATS 2015 DU PRIX NICOLE-FORTIN

La Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ) a dévoilé, en mars dernier, les lauréats 2015 du prix Nicole-Fortin, qui vise à soutenir l'engagement des étudiantes et étudiants dans la communauté. Au total, 3 bourses de 1 500 dollars chacune ont été remises.

L'une des trois initiatives primées vise à combattre l'homophobie dans les écoles secondaires. Ce projet de recherche, d'intervention et de prévention, issu du Cégep de Drummondville, permettra de mieux lutter contre ce type de discrimination et de mieux le comprendre.

Par ailleurs, le projet « Café étudiant autogéré », du Collège de Bois-de-Boulogne, a également été retenu, tout comme le projet de friperie de l'Association générale des étudiants et étudiantes du Cégep de Victoriaville, laquelle sera offerte dans l'établissement. Pour en savoir plus, visitez le site [fec.csq.qc.net](http://fec.csq.qc.net).



**DE 20 À 25 FOIS PAR JOUR**, voilà le nombre de fois qu'un élève peut être en interaction directe ou indirecte avec le personnel de soutien scolaire. Souhaitant illustrer le rôle et l'apport importants du personnel de soutien dans les écoles et centres, la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) a lancé une capsule Web au concept narratif novateur. Déjà, plus de 52 000 personnes l'ont visionnée ! Pour découvrir et partager cette vidéo, visitez [besoinsdesoutien.org](http://besoinsdesoutien.org).

## Cuvée 2015 du concours *Ma plus belle histoire*

La CSQ et la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) ont dévoilé, en mars dernier, les gagnantes et gagnants de la 12<sup>e</sup> édition du populaire concours d'écriture *Ma plus belle histoire*, qui est destiné aux adultes en formation dans les centres du Québec. Plus de 400 textes en provenance de 82 centres situés aux quatre coins de la province ont été soumis au concours. Les 50 meilleurs textes reçus ont été édités pour former le recueil 2015.



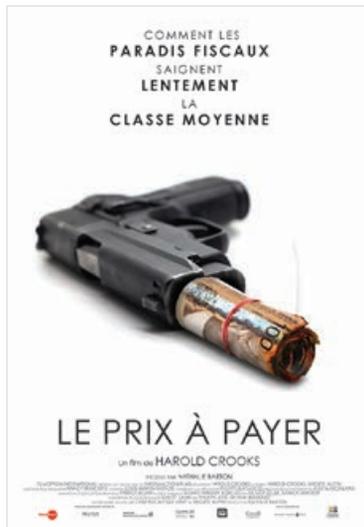
## LES IMMEUBLES DE LA CSQ CHANGENT DE NOM

À compter du mois de mai, les immeubles de Québec et de Montréal appartenant à la CSQ porteront dorénavant le nom d'édifice CSQ. La Centrale a profité de l'entente intervenue et conclue avec la Ville de Québec ainsi que de l'agrandissement de l'édifice de Montréal, en 2014, pour procéder à ces changements de nom. Rappelons que, lors de l'achat de l'immeuble dans le quartier Saint-Roch, à Québec, en 1997, la CSQ avait inscrit le nom complexe Place Jacques-Cartier au Registraire des entreprises. À l'époque, une statue de Jacques-Cartier était installée sur la place publique, et c'était la coutume, dans le quartier, de référer à ce nom pour identifier l'immeuble.



# L'austérité, le prix à payer pour l'évasion fiscale des plus riches

*Le Prix à payer* est le titre d'un documentaire-choc – auquel la CSQ s'est associée –, qui s'appuie sur le livre *La crise fiscale qui vient* de Brigitte Alepin. Cette fiscaliste de renom analyse les stratagèmes fiscaux utilisés par les compagnies telles qu'Apple, Google, Amazon et autres multinationales pour ne pas assumer leur juste part d'impôt.



Les sommes en jeu sont colossales : environ 32 000 milliards de dollars seraient placés dans les paradis fiscaux, soit de 10 à 15 % du patrimoine financier mondial. Ces stratagèmes à la limite de la légalité plombent les revenus des gouvernements et les forcent à imposer des mesures d'austérité qui mettent en péril le filet social, appauvrissent la classe moyenne et remettent en cause les fondements de nos sociétés.

## Bénévolat : les membres de l'AREQ-CSQ sont très actifs

Selon un sondage récent réalisé par l'AREQ-CSQ (Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec), la moitié de ses membres font du bénévolat, ce qui représente environ 28 000 personnes. De plus, le quart sont des personnes proches aidantes. Ces taux sont plus élevés que ceux généralement associés au groupe d'âge des personnes aînées.



## Les militants, une websérie à découvrir !

*Les militants*, une websérie produite par Fernand Foisy, avec la collaboration financière de la CSQ, donne la parole à des militantes et militants qui témoignent, parfois avec émotion, de leurs luttes ayant servi à obtenir des lois sociales, des services destinés à la collectivité, ainsi que des gains pour les travailleuses et travailleurs, syndiqués ou non. Il est intéressant de voir que nos luttes s'inscrivent dans la continuité de celles menées par nos prédécesseurs. Les membres de la CSQ reconnaîtront Monique Pauzé, Micheline Jourdain, Pierre-Paul Côté, Lionel Bergeron et Yvon Charbonneau au nombre des personnes interviewées. Les épisodes peuvent être regardés en tout temps sur [ferrisson.com](http://ferrisson.com).

Centrale des syndicats du Québec

**OFFRE EXCLUSIVE AUX MEMBRES DE LA CENTRALE DES SYNDICATS DU QUÉBEC (CSQ)**

**En tant que membre de la CSQ, vous bénéficiez de tous les avantages offerts à la Caisse de l'Éducation, et encore plus!**

- + PROMO NOUVEAUX MEMBRES**  
Ouvrez un compte où sera effectué votre dépôt salaire et obtenez une remise en argent de 50 \$.\*
- + PROMO AVENIR**  
Adhérez à un de ces produits (CELI, REER ou REEE) et obtenez une remise en argent de 100 \$.\*
- + PROMO MISE DE FONDS HABITATION JEUNESSE**  
Accumulez votre mise de fonds pour l'achat de votre propriété et recevez une remise en argent pouvant aller jusqu'à 1 000 \$, à la conclusion d'un prêt hypothécaire.\*

**Communiquez avec notre équipe dès maintenant pour bénéficier de ces beaux avantages exclusifs offerts à la Caisse de l'Éducation!**

1 877 442-EDUC (3382)  
**DESJARDINS.COM/CAISSEEDUCATION**

**OUVREZ UN COMPTE EN LIGNE MAINTENANT ET PROFITEZ DE TOUTS CES AVANTAGES !**

\*Certaines conditions s'appliquent. Pour connaître les détails, consultez notre site Internet.



MARIE-JOSÉE ROUSSE *Conseillère EVB-CSQ*

## Misons sur l'engagement des jeunes !

Les Deux jours pour le leadership jeunesse, qui ont rassemblé l'automne dernier plus de trois cents élèves du secondaire issus de quinze régions administratives du Québec, ont connu un franc succès ! C'est du moins ce qui ressort d'un sondage effectué auprès des personnes qui ont participé à l'événement.

En effet, 84 % des personnes sondées affirment que cet événement aura un impact positif sur leur engagement au sein de leur école. Les responsables EVB-CSQ et les élèves affirment également, à plus de 80 %, qu'ils ont davantage le goût de s'engager pour une cause qui leur tient à cœur et que cet événement devrait faire naître de nouveaux projets dans leur établissement.

Soulignons que, depuis plus de 20 ans, le mouvement EVB-CSQ contribue à susciter l'espoir d'un monde meilleur ainsi qu'à former des citoyennes et citoyens critiques et responsables, prêts à passer à l'action pour que ce monde soit à la hauteur de leurs aspirations !

### DES OUTILS POUR APPUYER VOTRE DÉMARCHE

**Les EVB-CSQ mettent à votre disposition divers outils éducatifs et pédagogiques favorisant l'engagement des jeunes. Recourant à la pédagogie de projet, de la coopération et de la conscientisation, ces outils sont conçus et publiés par la CSQ et ses partenaires pour appuyer vos activités. Pour en savoir plus, visitez [evb.csq.qc.net](http://evb.csq.qc.net).**

## DES SESSIONS DYNAMISANTES !

Appuyé dans ses actions par de nombreux organismes partenaires, le mouvement des Établissements verts Brundtland (EVB-CSQ) tient régulièrement des sessions nationales et régionales. Ces moments privilégiés d'échanges et de formation, où sont soulignés les réussites et les accomplissements des jeunes et des adultes impliqués, constituent l'une des grandes forces du mouvement.

La Fête de la Terre, organisée par le Comité EVB Paix et Environnement du Conseil syndical de la région de Québec, en est un bel exemple. Dans le cadre de cet événement, réunissant plusieurs centaines d'élèves des commissions scolaires de la région de Québec, des hommages sont rendus, chaque année, aux groupes s'étant distingués dans les domaines de l'écologie, du pacifisme, de la démocratie et de la solidarité.

Ces reconnaissances permettent de sortir de l'ombre et de mettre en valeur les nombreuses réalisations du milieu scolaire. Tous les gestes, petits ou grands, méritent d'être soulignés !



### ONSENGAGE.ORG !

Le nouveau site [onsengage.org](http://onsengage.org) est une communauté virtuelle créée pour les jeunes du secondaire. C'est le défi qu'ils relèvent, ensemble, dans leurs écoles membres du réseau EVB-CSQ. En plus d'offrir un lieu d'échange, ce site leur permet de mettre en valeur leurs réalisations qui contribuent à

rendre notre monde plus écologique, plus pacifique, plus solidaire et plus démocratique. Une initiative à découvrir !

### IL EST ENCORE TEMPS DE VOTER !

Les lauréates et lauréats de la demi-finale du concours de photo inspiré des valeurs EVB-CSQ sont maintenant connus ! Pour admirer les photos et voter, visitez le site [ifocus22.com](http://ifocus22.com) avant le 25 mai 2015. Les œuvres gagnantes de la finale nationale seront dévoilées lors du Congrès de la CSQ, qui aura lieu du 26 au 29 juin 2015. Rappelons que ce concours s'adresse au personnel et aux étudiantes et étudiants des cégeps, des établissements de formation professionnelle et d'éducation des adultes, de même qu'aux facultés universitaires où la CSQ est représentée.

### DES ACTIONS ET DES PROJETS CONCRETS !

Les EVB-CSQ proposent une foule d'actions et de projets solidaires favorisant l'engagement citoyen. Parmi ceux-ci, mentionnons la Marche Action Climat, un événement familial et festif sur les changements climatiques, auquel les EVB-CSQ se sont associés, et qui a réuni 25 000 personnes à Québec en avril dernier. /



Photos Pascal Ratthe



# UN CONGRÈS SOUS LE SIGNE DE L'ACTION ET DE LA RIPOSTE

CATHERINE GAUTHIER *Rédactrice en chef*

Plus de 2 000 membres de partout au Québec ainsi que des chercheuses et chercheurs universitaires ont nourri, au cours des 3 dernières années, la grande réflexion portant sur le renouveau syndical, le thème central du 41<sup>e</sup> Congrès de la CSQ. Le fruit de ces travaux et les recommandations qui en découlent seront soumis aux congressistes, en juin prochain. Leurs décisions se traduiront par un plan d'action qui permettra d'implanter ce grand virage terrain et, ultimement, d'accroître la représentativité et l'efficacité de l'action collective de notre Centrale afin qu'elle puisse poursuivre, en toute légitimité, son travail de transformation sociale.

Par ailleurs, les congressistes se pencheront aussi sur la question des stratégies syndicales à déployer dans le contexte actuel d'austérité. Et pour cause : les mesures et les politiques proposées – voire imposées de façon autoritaire – par les partis au pouvoir, tant à Ottawa qu'à Québec, visent non seulement à revoir en profondeur le rôle de l'État, mais aussi à affaiblir le mouvement syndical, ce qui n'est pas sans conséquence pour les membres ainsi que pour la population. Dans ce contexte, une réflexion s'impose pour accroître l'efficacité de notre action syndicale.

Rappelons que c'est dans les sociétés où les services publics et les syndicats sont les plus forts que les inégalités sociales sont les plus faibles. Par leurs luttes et leurs actions, les organisations syndicales veillent non seulement à défendre et à promouvoir les conditions de travail de leurs membres, mais aussi à défendre et à rehausser les conditions de vie de la population.



Photo Pascal Rathé

Au printemps, le Conseil exécutif de la CSQ a ratissé le Québec afin de présenter aux membres les thèmes et les pistes de réflexion au cœur du Congrès. Photo : Line Camerlain, deuxième vice-présidente de la CSQ



## UN ÉVÉNEMENT INCONTOURNABLE

Le 41<sup>e</sup> Congrès de la CSQ aura lieu au Centre des congrès de Québec, du 26 au 29 juin 2015. Rappelons que c'est dans le cadre de cette instance démocratique – la plus importante de notre organisation – que les cinq membres du Conseil exécutif seront élus. Pour en savoir plus, consultez le site [congres2015.lacsq.org](http://congres2015.lacsq.org). Par ailleurs, un grand dossier présentera les faits saillants du Congrès dans la prochaine parution du magazine. Un numéro à ne pas manquer !

## Le militantisme, ça se discute !

Quelque 1 000 personnes représentant tous les syndicats de la CSQ ainsi que des invitées et invités nationaux et internationaux sont attendus au Congrès. En plus des débats et de l'adoption de plusieurs résolutions, de grandes conférences sont au menu. Voici un bref aperçu des questions qui seront abordées :

- L'austérité prônée par le gouvernement et les enjeux entourant l'organisation du travail, tels que la précarité et la surcharge de travail, provoquent-ils un déficit d'entraide professionnelle et de solidarité syndicale entre les membres salariés ?  
Conférencière : Mélanie Laroche, professeure et chercheuse à l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal et membre du CRIMT (Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation du travail).
- Comment l'action syndicale, réfléchie à partir des conditions de travail et de vie des membres, peut-elle être pragmatique, réalisable et efficace ?  
Conférencier : Christian Nadeau, professeur, chercheur au Département de philosophie à l'Université de Montréal et auteur du livre *Liberté, égalité, solidarité : Refonder la démocratie et la justice sociale* (Boréal, 2013). (À lire dans les éditions hiver 2014 et printemps 2014 de *Nouvelles CSQ*, les deux articles entourant la grande entrevue qu'il a accordée au magazine).
- Considérant les besoins exprimés par les membres et les différents groupes, comment les rapports de proximité, la communication et le dialogue peuvent-ils redynamiser la vie syndicale ?  
Conférencier : Robert Roy, professeur associé et chercheur en philosophie politique à l'Université de Sherbrooke, et parrain de la Commission spéciale sur le renouveau syndical tout au long de la démarche du renouveau syndical à la CSQ. /

## Politiques d'austérité : inefficaces et dangereuses

LISE GOULET *Conseillère CSQ en santé et services sociaux*

**Privatisation des soins, réduction de l'accès aux services et dégradation de l'état de santé des populations les plus touchées par les mesures d'austérité : voilà le résultat des diverses réformes structurelles et des mesures de réduction des dépenses publiques imposées dans la majorité des pays de l'Union européenne. Pourtant, les effets positifs des investissements dans la santé et l'éducation sur la croissance économique des pays sont largement reconnus.**

Malgré ce consensus, au nom d'impératifs économiques et d'une idéologie visant à réduire le rôle social de l'État, plusieurs pays européens ont sabré massivement dans leurs budgets de santé, en faisant passer la croissance de ces dépenses, qui se situait entre 4 % et 5 % depuis un bon nombre d'années, à 0,1 % et 0,5 % en 2010-2011. Pire encore, entre 2009 et 2012, certains pays ont réduit leurs dépenses publiques de santé de façon importante, notamment en Grèce (-9,6 %), en Irlande (-6 %), au Portugal (-3,5 %) et en Espagne (-2,6 %).

### DES DÉPENSES BÉNÉFIQUES POUR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Pour Antoine Math, chercheur à l'Institut de Recherches Économiques et Sociales (IRES) de France, il ne fait aucun doute : les politiques d'austérité dans le secteur de la santé sont inefficaces économiquement et désastreuses sur les plans social et sanitaire.

Selon ce chercheur, l'objectif économique de réduction des déficits publics ne devrait pas avoir pour cible la diminution des dépenses de santé, surtout pas sa composante publique. Et, en période difficile, il serait même nécessaire d'investir davantage. Son constat repose sur la recension qu'il a effectuée de différentes études qui ont été menées sur cette question<sup>1</sup>.

L'une de ces études est d'ailleurs particulièrement éclairante. Réalisée auprès de 25 pays de l'Union européenne entre 1995 et 2007<sup>2</sup>, elle démontre que les mesures de protection sociale et les sommes investies en santé et en éducation sont les dépenses publiques ayant le plus grand impact positif sur la croissance économique.

En effet, chaque euro investi dans les mesures de protection sociale entraînerait une hausse de 2,8 euros du produit intérieur brut (PIB), alors qu'en santé et en éducation, ces hausses atteindraient 4,3 et 8,4 euros respectivement. L'inverse serait également vrai. Couper dans ces dépenses aurait un effet négatif important.

En fait, en plus d'améliorer la productivité des travailleuses et travailleurs, ces investissements sociaux souffriraient moins des fuites de capitaux hors de l'économie nationale (délocalisation des activités, distribution de dividendes, paradis fiscaux, etc.).

<sup>1</sup> MATH, Antoine (2014). « La santé au péril de l'austérité », *Chronique internationale de l'IRES*, no 148, (décembre).

<sup>2</sup> REEVES, Aaron, et autres (2013). « Does investment in the health sector promote or inhibit economic growth ? », *Globalization and Health*.



Photo iStock

## L'AUSTÉRITÉ, UN ENJEU AUX EFFETS DÉSASTREUX

Par ailleurs, la dégradation de nombreux indicateurs de santé dans les pays les plus frappés par les mesures d'austérité est inquiétante. David Stuckler et Sanjay Basu, chercheurs en sciences sociales et spécialistes des politiques de santé, ont comparé les conséquences sanitaires des diverses politiques économiques adoptées lors de la crise économique<sup>3</sup>.

Leur constat est sans équivoque : « Ce ne sont pas les crises et les récessions qui sont directement responsables de la dégradation des systèmes de soins ou de la situation sanitaire, mais les politiques décidées en réaction à ces crises. »

De nombreuses analyses attestent aussi des impacts négatifs des politiques d'austérité sur les services de santé :

- Dégradation de la qualité des soins ;
- Allongement des délais d'attente (opérations ou traitement de maladies) ;
- Phénomènes massifs de renoncement aux soins en raison des difficultés d'accès aux services, des délais ou des frais qui doivent être acquittés ;
- Réduction, voire disparition, des filets de sécurité et des réseaux sociaux pour les minorités et les catégories de population plus vulnérables ;
- Diminution des efforts de prévention.

L'enjeu n'est donc pas banal. Selon les chercheurs Stuckler et Basu, les politiques économiques déterminent « qui sera exposé aux plus grands risques sanitaires ».

## LA GRÈCE : UN EXEMPLE TRISTEMENT ÉVOCATEUR

En mai 2010, le Fonds monétaire international (FMI) propose à la Grèce un plan de sauvetage aux conditions habituelles : privatiser les entreprises et les infrastructures publiques ainsi qu'amputer les programmes sociaux. En fin de compte, le budget de la santé et des services sociaux est réduit de près de 50 %. Et tout cela, sans que la population puisse se prononcer par référendum, comme elle le réclamait.

Résultat ? Les coûts des services sociaux et de santé sont très importants :

- L'accès à un médecin devient très difficile ;
- Le paludisme ressurgit, une première depuis 1970 ;
- Une épidémie de virus de l'immunodéficience humaine (VIH) éclate au centre d'Athènes : les nouveaux cas d'infection sont multipliés par 10 chez les usagères et usagers de drogues et affectent particulièrement les jeunes frappés par un taux de chômage de 40 % ;
- Les appels à l'aide auprès des associations de soutien psychologique doublent ;
- L'attente pour voir un psychologue triple ;
- Le taux de suicide augmente dangereusement ;
- Des cliniques clandestines où travaillent des médecins bénévoles apparaissent.

Pire encore, la dette publique ne cesse d'augmenter pour atteindre 165 % du PIB en 2011. Cette année-là, en pleine crise économique et politique, le premier ministre Papandréou démissionne.

## L'ISLANDE : UN CAS PLUS INSPIRANT

Interrogée par référendum en 2010, la population islandaise refuse, quant à elle, à 93 % les propositions du FMI recommandant l'instauration d'une politique d'austérité visant, notamment, une réduction de 30 % du financement du système public de santé.

Plutôt que de renflouer les banquiers, les Islandaises et Islandais choisissent d'investir dans leur économie et d'accroître leurs dépenses de protection sociale. En 2012, l'économie croissait de 3 %, le taux de chômage descendait sous la barre des 5 %, et le pays accélérât le remboursement de ses dettes.

## UNE DÉGRADATION IMPORTANTE DES EMPLOIS

Afin de limiter et de réduire les dépenses publiques de santé durant la crise économique, les pays membres de l'Union européenne ont privilégié les compressions de revenus et d'emplois.

Sauf exception, la pression sur les salaires (par exemple des gels) a été commune à tous les pays. De plus, le non-remplacement des départs à la retraite, le non-prolongement de contrats temporaires et le recours accru à une main-d'œuvre précaire ont intensifié la charge de travail et, dans certains cas, augmenté le temps de travail sans compensation salariale.

Aujourd'hui, la dégradation des conditions de travail pose l'épineux problème du recrutement, de la rétention et de la qualité des personnes engagées, des difficultés reconnues par l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Sans surprise, les femmes ont été les plus touchées par la baisse des emplois dans le secteur public, où elles sont majoritaires. Plusieurs ont perdu un milieu qui leur procurait une grande reconnaissance de leurs qualifications, de bonnes mesures de conciliation famille-travail et des conditions salariales intéressantes.

La crise économique européenne aura été l'occasion, ou le prétexte, pour accentuer et introduire des réformes « structurelles » qui auront eu pour effet d'accroître les logiques marchandes en matière de santé, mais surtout de réduire le rôle social des États. /

<sup>3</sup> BASU, Sanjay, et David STUCKLER (2014). « Quand l'austérité tue », *Le Monde diplomatique*, [monde-diplomatique.fr/2014/10/BASU/50879](http://monde-diplomatique.fr/2014/10/BASU/50879).

## Budget 2015-2016

# LES SERVICES PUBLICS, LOIN D'ÊTRE UNE PRIORITÉ

ERIK BOUCHARD-BOULIANNE *Économiste CSQ*

Lors de la campagne électorale, le Parti libéral du Québec (PLQ) avait promis le retour à l'équilibre budgétaire en s'appuyant sur les revenus d'une croissance économique accrue. Or, le budget qu'il a présenté en mars dernier révèle une tout autre stratégie : des coupes budgétaires très sévères en 2015-2016 dans les réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux, mais aussi dans les autres ministères et organismes. *Nouvelles CSQ* présente un tour d'horizon de ce budget qui aura de lourdes conséquences sur les services offerts à la population.

## DES PROMESSES NON TENUES

« La croissance économique nous permettra de mieux financer nos services publics, d'atteindre et de maintenir l'équilibre budgétaire, de réduire le poids de notre dette pour les générations futures et d'alléger le fardeau fiscal trop lourd que supporte la classe moyenne<sup>1</sup>. » Voilà ce qu'a déclaré Philippe Couillard lors de la dernière campagne électorale.

Le cadre financier du PLQ prévoyait alors des hausses de budget annuelles de 4 % en santé, de 3,5 % en éducation et un gel pour les autres ministères et organismes, ce qui devait protéger, selon le PLQ, les missions essentielles de l'État que sont l'éducation et la santé. Si le gouvernement Couillard avait tenu sa promesse, c'est 561 et 835 millions de dollars de plus qui auraient pu être accordés respectivement à l'éducation et à la santé. Ces sommes auraient permis d'éviter les grandes coupes qui affecteront les réseaux.

## Croissance prévue au budget et promesses électorales du PLQ

Ministères	Budget 2015-2016	Promesse électorale
Éducation, Enseignement supérieur et Recherche	0,2 %	3,5 %
Santé et Services sociaux	1,4 %	4 %
Autres	-1,1 %	0 %

Sources : Parti libéral du Québec (2014). Cadre financier, élections générales 2014 (18 mars).

Gouvernement du Québec (2015). Plan économique, budget du Québec (26 mars).

Le retour à l'équilibre budgétaire devait s'accomplir à l'aide d'une croissance économique stimulée par l'arrivée au pouvoir de l'équipe libérale. Le parti avait également promis la création de 250 000 emplois sur 5 ans. Or, le dernier budget nous apprend que le gouvernement prévoit maintenant une croissance de l'emploi légèrement supérieure à 35 000 par année pour les 2 prochaines années, et ce, malgré une conjoncture économique favorable totalement imprévue, soit les chutes du prix du pétrole et du dollar canadien.

## LES SERVICES À LA POPULATION TOUCHÉS

Tenant à tout prix au retour à l'équilibre budgétaire dès cette année, le gouvernement a donc pris la décision, pour une deuxième année de suite, de couper sévèrement dans les services publics. Les coupes budgétaires seront ressenties partout dans les réseaux de l'éducation et de la santé ainsi que dans les ministères et les organismes. Les effets seront d'autant plus importants qu'elles surviennent après plusieurs années de vaches maigres. Il devient donc à peu près impossible de couper dans le superflu, et ce sont inévitablement les services à la population qui seront touchés.

## ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : LA SAIGNÉE SE POURSUIT

Dans le secteur de l'éducation, les commissions scolaires voient leur budget augmenter globalement de 0,2 %, ce qui est nettement insuffisant pour couvrir la croissance naturelle des coûts (inflation, variation de clientèle, etc.). Selon la Fédération des commissions scolaires du Québec, c'est environ 350 millions de dollars de compressions additionnelles qui leur sont demandées. Ces coupes supplémentaires portent à plus de 1 milliard de dollars les compressions totales subies par les commissions scolaires depuis 2010.

En enseignement supérieur, les budgets de fonctionnement des cégeps et des universités sont réduits de 1,2 % et 3,8 % respectivement. Tout comme les commissions scolaires, cela s'ajoute aux compressions des dernières années.

<sup>1</sup> PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC (2014). *Cadre financier : élimination graduelle de la taxe santé – Un gouvernement dirigé par Philippe Couillard réalisera un surplus budgétaire dès 2015-2016*, Communiqué de presse (18 mars).



Photo iStock

## VERS UNE PRIVATISATION ACCRUE EN SANTÉ

Les coupes dans le réseau de la santé seront également très sévères. Alors que le budget du ministère de la Santé et des Services sociaux a augmenté en moyenne de 5,6 % entre 2003-2004 et 2013-2014, le gouvernement Couillard limite la croissance à un très maigre 1,4 %, soit 460 millions de dollars.

Cette hausse est nettement insuffisante compte tenu des besoins croissants de la population et du fait qu'environ deux tiers de la croissance du budget ira à la hausse de la rémunération des médecins (environ 300 millions additionnels). Dans ce contexte, il y a lieu de craindre une privatisation accrue, une réduction de la qualité et la désassurance des services actuellement assumés collectivement<sup>2</sup>.

## LA PETITE ENFANCE N'EST PAS ÉPARGNÉE

Dans le secteur de la petite enfance, le réseau des centres de la petite enfance (CPE) et des bureaux coordonnateurs n'est pas épargné et devra composer avec des coupes de plus de 50 millions de dollars.

## D'AUTRES COUPES TRÈS IMPORTANTES

Au sein des autres ministères et organismes, les coupes pourraient faire encore plus mal. Cela fait des années qu'ils subissent des réductions de budget afin de préserver les missions essentielles que sont la santé et l'éducation.

Le budget du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, par exemple, subit en 2015-2016 une réduction de 3 % portant ainsi à 30 % la réduction de son budget depuis 2004, si l'on tient compte de l'inflation.

Finalement, Télé-Québec est un autre exemple d'organisme touché par le choix d'austérité du gouvernement. L'organisme devra composer cette année avec une nouvelle réduction de 3 millions de dollars, soit 5 % de son budget.

## TOUT ÇA POUR ÇA...

Il est évident que l'ensemble de ces coupes affectera les services publics qui sont offerts à la population québécoise. Mais pourquoi le gouvernement impose-t-il toutes ces coupes budgétaires ? Est-ce pour enfin présenter un budget équilibré (le fameux déficit zéro) ? Bien sûr, mais aussi parce qu'il désire diminuer les impôts des particuliers et des entreprises, et accélérer le remboursement de la dette.

Le budget présente, en effet, le plan de match du gouvernement en matière de baisse d'impôt. À compter de 2017, il entend réduire, à terme, les contributions fiscales des particuliers et des entreprises d'un peu plus de 1 milliard de dollars par année.

Le gouvernement prévoit également accélérer le remboursement de la dette en faisant passer les versements au Fonds des générations de 1,25 milliard de dollars en 2014-2015 à 3,5 milliards en 2019-2020, le tout au détriment du financement des programmes et services.

Les choix du gouvernement n'ont pas pour unique objectif d'atteindre et de maintenir l'équilibre budgétaire. Le deuxième budget Leitão confirme qu'en plus de l'équilibre budgétaire, les baisses d'impôt et le remboursement de la dette devançant maintenant le financement adéquat des services à la population dans sa liste de priorité. La population québécoise et les employés et employées de l'État découvriront l'ampleur des dommages au cours des prochains mois. /

<sup>2</sup> Voir à cet effet l'article sur les effets de l'austérité en santé aux pages 10 et 11 de ce numéro de *Nouvelles CSQ*.

## Groupes d'action collective

# LES MENSONGES DU GOUVERNEMENT À L'HEURE DE L'AUSTÉRITÉ

FRANÇOIS BEAUREGARD *Collaboration*

**Le portrait troublant de la situation de survie du milieu communautaire et des groupes d'action collective qui l'anime offre une image saisissante d'une solidarité sociale s'effritant dangereusement au moment où l'austérité fait office de nouvelle religion. « Quand le gouvernement nous affirme que les services à la population ne sont pas touchés par ses mesures d'austérité, il nous ment effrontément », s'indigne Richard Vennes, secrétaire général de la Fédération des syndicats de l'action collective (FSAC-CSQ).**

La FSAC-CSQ compte plus de 400 membres, dont 60 % sont des femmes, répartis à travers le Québec en 13 syndicats. Ces personnes travaillent au sein d'organismes sans but lucratif dans des secteurs variés, tels que le loisir, le sport, le milieu communautaire, les bibliothèques, le tourisme social et l'emploi ainsi que voués aux personnes handicapées et aux personnes immigrantes. Ces organismes vivent depuis quelques années dans une situation d'extrême instabilité, qui s'est accentuée avec les mesures d'austérité du gouvernement Couillard.

### DES CONDITIONS DE TRAVAIL PRÉCAIRES

Au sein du milieu communautaire, sous l'effet des compressions successives, les conditions de travail se dégradent rapidement. Dans plusieurs groupes, le nombre d'emplois diminue, la semaine de travail est réduite de 38 heures à 28 heures, et parfois même à 26 heures. Le régime de retraite est le plus souvent anémique, voire inexistant dans bien des cas.

« La précarité et le travail atypique sont la norme plutôt que l'exception. Cette situation pénible résulte non seulement de la stagnation ou de la réduction des enveloppes, mais elle est aussi attribuable à un nouveau mode de financement par projet qui accroît les exigences et les contraintes bureaucratiques, et interdit toute planification à moyen terme. Dans ce contexte, les services essentiels rendus par des organisations au service des personnes vulnérables sont dangereusement compromis », s'insurge Richard Vennes.

### DES SERVICES AUX ÉCOLES QUI ONT DISPARU

En 1981, Année internationale de la personne handicapée, le gouvernement du Québec avait répondu favorablement à l'appel de l'Organisation des Nations Unies en assurant le financement de divers groupes dont la mission était de faciliter l'intégration sociale de ces personnes. Aujourd'hui, ces organismes sont moribonds et ne peuvent plus assumer adéquatement leur mission.

Plusieurs autres groupes de loisirs n'offrent plus de services aux écoles. C'est aussi le cas des carrefours jeunesse-emploi, dont le mandat a été « recentré », selon un euphémisme du gouvernement Couillard, dans une « optique de réintégration à l'emploi et de sortie de l'aide financière ». Les carrefours offraient pourtant des formations à l'éducation des adultes et parfois aux finissantes et finissants du secondaire pour les aider à monter leur curriculum vitae et faciliter leur intégration à l'emploi. Rigueur oblige, ces services n'existent plus...



Photos François Beauregard

Richard Vennes

### DES ORGANISATIONS EN MODE SURVIE

Les centres locaux de développement (CLD) ont pour ainsi dire disparu alors que leurs enveloppes budgétaires ont été réduites avant d'être transférées aux municipalités régionales de comtés (MRC) qui tergiversent encore sur l'utilisation qu'elles souhaitent en faire.

Dans un autre domaine, au Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) de Beauceville, un organisme qui s'occupe d'aider les femmes victimes de violence et d'agressions sexuelles, le nombre d'employés a été réduit de moitié, et les heures de travail ont été diminuées en dépit d'une demande de service à la hausse, notamment en raison des compressions dans les services sociaux et du transfert de clientèle qui en résulte.

# REFUSONS L'AUSTÉRITÉ ! CONNEXION EMPLOI

D'autres groupes travaillant auprès des personnes fragilisées, aux prises avec des problèmes de toxicomanie et de santé mentale, tels que l'Itinéraire et la Cafétéria communautaire Multi-Caf de Côte-des-Neiges se retrouvent aussi dans des conditions lamentables. Voilà un portrait bien triste de la solidarité sociale à l'heure de l'austérité.

## DES TRANSFERTS DE CLIENTÈLE SANS LES BUDGETS

Juan José Fernandez est conseiller en intégration sociale au service d'accueil et d'intégration pour les personnes immigrantes depuis 17 ans. L'organisme communautaire pour lequel il travaille, PROMIS<sup>1</sup>, donne des services de première ligne à des milliers d'immigrantes et immigrants, chaque année, afin de faciliter leur adaptation à la société. Dans son milieu, le financement n'a pas encore été réduit, mais les gens sont inquiets. Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) a fermé ses sections régionales, transférant ainsi la clientèle qu'il servait aux groupes communautaires, sans toutefois augmenter leur financement.



Juan José Fernandez

Pire, les ententes triennales qu'il signait avec les différents organismes d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants sont maintenant chose du passé. Le MIDI préfère désormais renouveler ses ententes à la pièce, sur une base annuelle. Pourtant, le gouvernement du Québec n'a aucune raison d'invoquer le contexte d'austérité puisqu'il reçoit du fédéral 320 millions de dollars, annuellement, pour l'intégration des nouveaux arrivants.

## UNE PROFONDE REMISE EN QUESTION DE L'ÉTAT SOCIAL

Les groupes d'action collective sont sous pression. Par exemple, l'organisme Connexion Emploi ressources femmes, qui offre des services de garde à Lévis pour les familles monoparentales, ne recevra plus aucun financement à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015. D'autres organisations qui s'efforcent d'intégrer en emploi des personnes ayant souffert de problèmes de santé mentale se voient imposer de nouvelles contraintes bureaucratiques qui limitent l'accessibilité à leur service.

Ces mailles qui se rompent insidieusement dans le filet social seraient-elles autre chose qu'une réponse à une simple question comptable visant le retour à l'équilibre budgétaire ? « Tout ça, ce n'est pas de la rigueur budgétaire, comme on veut bien nous le faire croire, c'est une profonde remise en question de l'État social et de nos efforts pour assurer le mieux-vivre ensemble », déplore Juan José Fernandez.

## LA MEILLEURE RÉPONSE, LA SOLIDARITÉ

Le gouvernement chercherait-il à dresser les citoyens les uns contre les autres et à créer une compétition malsaine entre la fonction publique et le milieu communautaire, lesquels ont pourtant une vocation complémentaire ? À le voir fermer des services gouvernementaux et transférer leurs mandats vers le milieu communautaire, cette question mérite d'être soulevée.

Pour Juan José Fernandez, cela ne fait aucun doute. « C'est la même stratégie néolibérale qui est employée dans plusieurs pays dans le monde : diviser pour régner. La meilleure défense que nous pouvons opposer à cette attaque frontale à nos droits collectifs, c'est la solidarité. Il n'y a pas d'autre solution », conclut ce militant du Comité d'action sociopolitique de la CSQ. /

<sup>1</sup> PROMIS, PROMotion – Intégration – Société nouvelle, est un organisme à but non lucratif créé en 1988 dont la mission consiste à favoriser l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées à la société québécoise et à défendre leurs droits dans une perspective de développement social.

# MOBILISATION

## LES ACTIONS SE MULTIPLIENT

CATHERINE GAUTHIER *Rédactrice en chef*

Les mesures d'austérité qui pleuvent actuellement sur le Québec, les multiples compressions imposées au fil des ans dans le secteur public et les récentes offres inacceptables du gouvernement au personnel de l'État nuisent à l'emploi et à l'économie de toutes les régions, en plus de mettre à rude épreuve le projet de société plus juste et égalitaire qui a été échafaudé au cours des quatre dernières décennies.

Les ressources et les moyens se font de plus en plus rares pour offrir, à la population, les services en petite enfance, en éducation ainsi qu'en santé et services sociaux. L'inquiétude est palpable. L'indignation est à son comble. Portrait d'une mobilisation sous le signe de l'action et de la riposte...



### L'ÉCOLE À BOUT DE BRAS, LITTÉRALEMENT !

Plus de 1,1 milliard de dollars de compressions récurrentes ont été imposées au réseau scolaire depuis 6 ans. Après une telle purge, l'école est-elle encore capable de remplir sa mission auprès de tous les élèves ? Le personnel enseignant, professionnel et de soutien ne peut en faire plus avec encore moins. Il porte déjà l'école à bout de bras !



Les membres du Syndicat de Champlain lors de diverses actions de mobilisation en mars et avril derniers.

Une cinquantaine de membres du Syndicat de l'enseignement de Portneuf dénonçant, d'une même voix, les offres patronales lors d'une réunion du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Portneuf, le 25 mars.



Des membres du Syndicat de l'enseignement des Bois-Francs ont porté du noir et réalisé une vidéo pour dénoncer les offres méprisantes du gouvernement.



## N'EN RAJOUTEZ PAS !

La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) a posé un geste d'éclat, le 13 mars, pour condamner les mesures proposées par la partie patronale. Trois banderoles géantes ont été installées, soit à la sortie du pont Jacques-Cartier, à Montréal, et à la sortie du pont Pierre-Laporte et sur l'autoroute Dufferin-Montmorency, à Québec.

## « UNE VRAIE HISTOIRE DE PÊCHE »

Des tracts sous forme de poisson d'avril illustrant l'exagération (« une vraie histoire de pêche ») que fait le gouvernement de la situation économique du Québec ont été distribués, le 1<sup>er</sup> avril, à la population par des membres du Syndicat du personnel de soutien de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries. L'opération, qui a eu lieu devant le siège social de la commission scolaire, dans l'arrondissement Beauport, visait aussi à rappeler que les mesures d'austérité touchent le personnel et hypothèquent l'avenir de milliers d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.



## UNE ACTION MUSCLÉE

Le conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie a reçu la grande visite, le 31 mars. Trois cents membres affiliés au Syndicat de l'enseignement de la Mauricie, au Syndicat du personnel professionnel de l'éducation du Cœur et du Centre du Québec et au Syndicat des employés de soutien de la Mauricie se sont présentés lors de la réunion du conseil pour marquer la fin des conventions collectives et exprimer leur colère suscitée par les offres patronales.

## DES COUPES DE 800 000 \$ DÉNONCÉES



Près de 800 000 dollars ont été sabrés dans la masse salariale des chargées et chargés de cours de l'Université de Sherbrooke, ce qui équivaut à 75 cours. L'affichage annuel des contrats d'enseignement, qui

aura lieu entre le 25 mai et le 5 juin 2015, risque de réserver d'autres mauvaises surprises. L'impact de ces coupes se traduira par une qualité de formation réduite causée, notamment, par l'augmentation du ratio d'étudiants par classe. Le président du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Sherbrooke (SCCCUS), André Poulin, a dénoncé la situation lors d'une conférence de presse commune avec la présidente de la CSQ, Louise Chabot, de passage dans la région dans le cadre de la tournée précongrès de la Centrale.

## POUR UNE NÉGO PLUS JUSTE

Des membres du Syndicat du personnel technique et administratif de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke et du Syndicat des employées et employés manuels du soutien scolaire de Sherbrooke ont utilisé les feux permettant aux piétons de traverser à l'intersection des rues King et Jacques-Cartier, à Sherbrooke, le 26 mars, pour sensibiliser la population sur leur importante contribution à la réussite des élèves et faire toute la lumière sur les offres inacceptables du gouvernement Couillard.



### PIQUETAGE AU CÉGEP DE VICTORIANVILLE



Le personnel enseignant, de soutien et professionnel du Cégep de Victoriaville a fait une ligne de piquetage, le 1<sup>er</sup> avril, afin de rappeler ses demandes de négociations visant, entre autres,

à améliorer l'organisation

du travail, à diminuer la précarité, à assurer la pérennité du réseau collégial sur l'ensemble du territoire et à assurer une plus grande offre de services aux étudiantes et étudiants, particulièrement ceux en situation de handicap. Les personnes présentes, représentées par le Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Victoriaville, le Syndicat du personnel de soutien du Cégep de Victoriaville et le Syndicat des professionnels du Cégep de Victoriaville, ont également condamné les mesures d'austérité du gouvernement.



### UNE MANIFESTATION ÉCLAIR

Les enseignantes et enseignants du Centre matapédien d'études collégiales, affiliés aux syndicats des enseignantes et enseignants des cégeps de Rimouski et de Matane, ont fait une manifestation éclair, le 1<sup>er</sup> avril, pour rappeler au gouvernement qu'ils souhaitent une entente négociée de bonne foi.



### UNE DÉTERMINATION À TOUTE ÉPREUVE

Les enseignantes et enseignants de cégep de partout au Québec, réunis en alliance, se sont mobilisés, le 1<sup>er</sup> avril, pour rappeler leur détermination dans le cadre de la présente négociation ainsi que leurs demandes syndicales visant à pallier différents enjeux, dont l'attractivité des programmes d'études, l'obtention d'un premier diplôme postsecondaire ainsi que l'attraction, l'insertion et la rétention du personnel enseignant.



### NON AUX MESURES D'AUSTÉRITÉ EN SANTÉ !

Les déléguées et délégués du Syndicat des infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes de l'Est du Québec ont manifesté, le 23 avril, dans les rues de Matane pour contester les différentes politiques d'austérité du gouvernement et les compressions dans le réseau de la santé. Ils ont rappelé que les fusions annoncées se solderont par la centralisation des services et la fermeture de certains d'entre eux, au détriment de la population et de la région.





## UNE MOBILISATION MONSTRE POUR LE MAINTIEN DE LA PRIME DE RÉTENTION

Une importante coalition intersyndicale a lancé, le 9 mars, une grande campagne de mobilisation publique en faveur du maintien de la prime de rétention de 8 % versée au personnel de l'État travaillant à Sept-Îles et à Port-Cartier. Quelque 2 000 affiches ayant pour thème « Perdre 10 millions \$ dans la région, c'est NON ! » ont été installées sur des terrains un peu partout à travers les deux villes. Rappelons que le Conseil du trésor, dans le cadre de la négociation du secteur public, souhaite éliminer cette prime.



## LES DISPARITÉS RÉGIONALES, L'AFFAIRE DE TOUS



## GOUVERNER, CE N'EST PAS RÉGNER !

Les personnes déléguées du Conseil général des négociations de la CSQ ainsi que de la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec ont manifesté et distribué des tracts, le 17 avril, pour dénoncer l'adoption sous le bâillon du projet de loi n° 28. Les manifestantes et manifestants ont rappelé, entre autres, que la modulation des tarifs accélèrera la privatisation des services de garde éducatifs, amputera la qualité de ces services, taxera davantage les familles, pénalisera les femmes et fragilisera le marché du travail. Les personnes déléguées ont aussi souligné une plus grande ouverture au privé en santé, tout en condamnant l'abolition des conférences régionales des élus et des centres locaux de développement, des acteurs clés du développement régional et local. Enfin, ils profitèrent de ce moment pour dénoncer également les mesures d'austérité touchant l'éducation et l'enseignement supérieur.



### 26 MARS : UN BUDGET INDIGESTE !



### 31 MARS : LE FRONT COMMUN A RÉFLÉCHI SUR LA GRÈVE

Quelque 2 500 personnes se sont rassemblées, le 31 mars, à Québec, pour participer à l'événement « Avec nous, en action ! Journée de réflexion du Front commun sur la grève dans le secteur public ». Des ateliers, des panels et des débats contradictoires ont alimenté la réflexion et les échanges. Soulignons que, pour le Front commun, le recours éventuel à des moyens de pression lourds ne peut être écarté en raison, notamment, des offres patronales méprisantes, des mesures d'austérité idéologiques du gouvernement ainsi que de son budget aux conséquences catastrophiques pour les services publics.

Ce rassemblement important marque donc le coup d'envoi d'une vaste tournée de consultations auprès des membres du Front commun, dont la CSQ fait partie. Pour suivre l'évolution de cet enjeu, abonnez-vous à l'infolettre de la CSQ sur le site [nego2015.org](http://nego2015.org).



### L'ASSEMBLÉE NATIONALE EST EN CERCLÉE

L'impressionnante chaîne humaine du Front commun, mesurant près d'un kilomètre de long, a encerclé l'Assemblée nationale le 31 mars, à l'heure du midi. Les membres de la CSQ étaient présents, en grand nombre, pour rappeler au gouvernement qu'à compter de ce jour, les travailleuses et travailleurs de l'État sont sans contrat de travail et que des conditions de travail décentes sont essentielles pour maintenir la qualité, l'accessibilité et l'universalité des services publics sur l'ensemble du territoire québécois.



### LA RIPOSTE DU 1<sup>er</sup> MAI

Des quatre coins du Québec, des milliers de voix se sont élevées, le 1<sup>er</sup> mai, pour dénoncer avec vigueur les mesures d'austérité du gouvernement Couillard. Ensemble, ces personnes ont lancé un message clair au gouvernement : non aux coupes dans les services publics et les programmes sociaux, non aux multiples hausses de tarifs, non au démantèlement de l'État.



Les organisations syndicales et différents groupes de la société civile ont préparé plusieurs activités de perturbation économique, gardées secrètes jusqu'à la dernière minute, comme des ralentissements de la circulation sur certaines grandes routes et des actions touchant des bureaux d'organismes gouvernementaux, des bureaux de députés et des institutions économiques. Pour en savoir plus, consultez le site [austerite.lacsq.org/](http://austerite.lacsq.org/)

# LES ACTIONS SE MULTIPLIENT

## « Ce n'est pas parce qu'ils sont nombreux à avoir tort qu'ils ont raison ! » – COLUCHE

JULIE-CATHERINE PÉLISSIER *Directrice du Service des négociations nationales et de la sécurité sociale CSQ et coordonnatrice des négociations SISP*

**À tous les paliers de négociation, les représentantes et représentants de la partie patronale clament haut et fort le besoin urgent d'atteindre et de maintenir l'équilibre budgétaire, tout en plaidant du même souffle la nécessité de compresser, voire de réduire les budgets alloués aux services publics. L'État nous convie donc à une négociation ayant comme trame de fond des reculs majeurs dans nos conditions de travail et de retraite. S'ils sont nombreux à y voir la solution à leurs maux, nous croyons qu'ils ont tort.**

Entre le mois de janvier et la mi-avril, une demi-douzaine de rencontres ont eu lieu entre le Conseil du trésor et le Front commun. Les discussions ont permis aux parties d'expliquer leurs revendications, de clarifier certains éléments et de dégager les angles possibles de négociation. Voici un bref survol de ces discussions.

### REVENDEICATION SALARIALE

Le Front commun a présenté sa revendication salariale visant à rattraper son retard avec le secteur privé (2 % par année), à maintenir une protection du pouvoir d'achat (2 % par année) et à participer à l'enrichissement collectif (0,5 % par année). De son côté, la partie patronale a justifié ses offres faméliques (gel de 2 ans et 1 % par année pour les 3 années suivantes) en invoquant son incapacité de payer.

### RÉGIME DE RETRAITE

Bonne nouvelle : le Conseil du trésor considère que les régimes de retraite à prestations déterminées sont le meilleur moyen pour assurer des revenus à la retraite. Il admet aussi que le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) se porte très bien, notamment en raison de sa capitalisation à près de 100 %. Par contre, il s'obstine à y voir des risques qui mettraient en péril sa pérennité et propose des modifications démesurées, sans être en mesure d'en démontrer l'impact réel ni d'établir en quoi elles permettraient d'atteindre l'objectif visé.

### RELATIVITÉS SALARIALES

Le Front commun désire reprendre les travaux portant sur les relativités salariales amorcés lors de la dernière ronde de négociations (évaluation, rangement et correctifs pour les classes d'emploi mixtes). Cependant, la partie patronale souhaite d'abord régler les exercices du maintien de l'équité salariale de 2010 et 2015. Or, ces dossiers ne relevant pas des instances de négociation, le Front commun lui rappelle que ces travaux doivent se dérouler de façon parallèle dans les forums appropriés.

### OUVRIÈRES ET OUVRIERS SPÉCIALISÉS

Jusqu'à présent, les discussions visant à déterminer les mesures pouvant remédier aux problèmes d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre spécialisée évoluent de façon positive et constructive.

### PRIMES ET DISPARITÉS RÉGIONALES

Le Front commun a expliqué la nature de ses revendications en matière de primes et de disparités régionales. Nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse du Conseil du trésor.

Une douzaine de rencontres de négociation sont prévues d'ici le mois de juillet, soit une rencontre en moyenne par semaine. Nous avons le rythme, reste à y mettre les paroles ! /



**POUR NE RIEN MANQUER  
SUR LA NÉGO...**

VOUS SOUHAITEZ TOUT SAVOIR SUR L'ÉVOLUTION DE LA NÉGOCIATION DU SECTEUR PUBLIC ? ABONNEZ-VOUS À L'INFOLETTRE DE LA CSQ EN VISITANT LE SITE [NEGO2015.ORG](http://NEGO2015.ORG).



## Négociations des conditions de travail

# LA PARTIE PATRONALE CULTIVE LE FLOU

DENIS CUROTTE *Coordonnateur adjoint des négociations nationales CSQ*

**Les pourparlers progressent à pas de tortue à la majorité des tables de négociation. Se limitant au strict contenu de leur dépôt, les représentantes et représentants patronaux ne sont pas en mesure de préciser leurs demandes déposées en décembre dernier. En fait, ils cherchent surtout à obtenir l'adhésion des fédérations syndicales aux problèmes qu'ils ont recensés, ce qui se traduit par une invitation à la partie syndicale à proposer des solutions pour réduire les coûts des conventions collectives et élargir le droit de gérance...**

Les reculs proposés sur de nombreuses conditions de travail peuvent difficilement conduire à la recherche conjointe de « solutions » visant à réduire les droits et les avantages prévus dans les contrats de travail, comme le souhaite la partie patronale. Comment pourrait-il en être autrement ? Les fédérations du réseau scolaire, de l'enseignement supérieur, de la santé et des services sociaux affiliées à la CSQ ne peuvent accepter ces reculs de plusieurs décennies dans les conditions de travail et d'exercice du travail de leurs membres.

Depuis le retour des fêtes<sup>1</sup>, une quinzaine de rencontres ont eu lieu, en moyenne, aux différentes tables de négociation sectorielle. Si les équipes syndicales ont présenté la majorité ou la totalité de leurs revendications, on ne peut pas en dire autant des représentantes et représentants patronaux. En effet, dans certains cas, ils ont présenté moins de 30 % de leurs demandes en évitant la plupart du temps d'indiquer les enjeux précis qu'ils désirent soumettre à la négociation.

La partie patronale privilégie donc une stratégie qui entraîne un rythme de travail assez lent à la majorité des tables de négociation. Il sera important de voir, dans les prochaines semaines, comment elle se comportera...

Pour suivre l'évolution de la négociation, abonnez-vous sans tarder au bulletin Négo 2015 de la CSQ en visitant le site [nego2015.org/](http://nego2015.org/)

<sup>1</sup> Cet article a été rédigé le 20 avril 2015.

## Grâce au régime Les protections RésAut CSQ, vous pouvez économiser plus

**Ensemble**, La Personnelle et Les protections RésAut CSQ vous donnent accès à des tarifs de groupe exclusifs et des protections personnalisées pour vos assurances auto, habitation et entreprise.



Obtenez vos tarifs de groupe exclusifs!

1 888 476-8737  
[csq.lapersonnelle.com](http://csq.lapersonnelle.com)



Assureur choisi par la CSQ



laPersonnelle

La bonne combinaison.

## Régime de retraite du secteur public

# LE RREGOP VA DE MIEUX EN MIEUX

MARIO LABBÉ *Conseiller CSQ à la sécurité sociale*

**La situation du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ne se détériore pas en ce moment, elle s'améliore, contrairement à ce que prétend le ministre Coiteux. Cette affirmation s'appuie sur les derniers chiffres rendus publics par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), en avril.**

En effet, les résultats de la mise à jour de l'évaluation actuarielle du RREGOP au 31 décembre 2014<sup>1</sup> dévoilent un portrait plutôt positif. En voici les faits saillants :

RREGOP				
	2011	2013	2014	Variation 2011-2014
Valeur marchande	41,24 G\$	49,87 G\$	55,04 G\$	(+ 33 %)
Valeur actuarielle	40,90 G\$	46,53 G\$	50,60 G\$	(+ 24 %)
Passif	43,55 G\$	48,57 G\$	51,41 G\$	(+ 18 %)
Déficit	2,65 G\$	2,04 G\$	0,81 G\$	(-1,84 G\$)
Taux de capitalisation	93,9 %	95,8 %	98,4 %	(+ 4,5)

### QUELQUES NOTIONS À PRÉCISER

La valeur marchande de la caisse des personnes participantes du RREGOP représente sa valeur totale si tous ses actifs avaient été vendus le 31 décembre 2014 (actions, obligations, etc.). Quant à la valeur actuarielle, elle reflète la valeur de la caisse en répartissant, sur cinq ans, les pertes et les gains annuels.

Le passif d'un régime de retraite représente, pour sa part, la totalité de ses engagements envers l'ensemble des personnes participantes, actives et retraitées (promesses de rente ou prestations acquises). Autrement dit, il s'agit de la somme nécessaire pour payer les rentes de toutes les personnes déjà retraitées jusqu'à leur décès ainsi que celles de toutes les personnes participantes actives lorsqu'elles prendront leur retraite.

Le déficit résulte de la différence entre le passif et la valeur actuarielle (51,41 G\$ - 50,6 G\$ = 0,81 G\$). Pour ce qui est du taux de capitalisation, il s'agit du rapport entre la valeur actuarielle et le passif (50,6 G\$ / 51,41 G\$ = 98,4 %). Cela signifie donc que la caisse contient 98,4 % des fonds nécessaires pour financer la totalité des engagements du RREGOP (le passif) sur un horizon de plus de 70 ans.

Notons que la CARRA a utilisé les nouvelles tables de mortalité de 2014 dans cette mise à jour. Malgré cela, la situation du RREGOP s'est sensiblement améliorée, contrairement à bien d'autres régimes de retraite pour lesquels ces nouvelles tables ont eu un effet négatif important.

### QUE FAUT-IL RETENIR DE CES RÉSULTATS ?

- 1 L'excellent rendement de la caisse des personnes participantes du RREGOP de 12,1 % obtenu en 2014 de même que le rendement moyen de 9,7 % au cours des 4 dernières années font clairement sentir leurs effets dans cette mise à jour.
- 2 Le déficit a fondu de 1,84 milliard de dollars.
- 3 Non seulement la situation du RREGOP était déjà relativement bonne avec un taux de capitalisation de 93,9 % au 31 décembre 2011, mais elle s'améliore avec un taux de 98,4 % en 2014.
- 4 Bien qu'il soit convenu d'utiliser la valeur actuarielle de la caisse pour déterminer le surplus ou le déficit, il est tout de même intéressant de noter qu'en valeur marchande, au 31 décembre 2014, la caisse du RREGOP présente un surplus de 3,63 milliards de dollars et un taux de capitalisation de 107,1 %.



<sup>1</sup> COMMISSION ADMINISTRATIVE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET D'ASSURANCES (2014). *Évaluations actuarielles*, [carra.gouv.qc.ca/fra/publications/evaluation\\_actuarielle.htm](http://carra.gouv.qc.ca/fra/publications/evaluation_actuarielle.htm).

## UN DISCOURS ALARMISTE POUR TROMPER TOUT LE MONDE

Bref, le ministre Coiteux induit volontairement la population en erreur lorsqu'il affirme que le taux de cotisation du RREGOP va exploser si rien n'est fait. Les chiffres démontrent clairement le contraire. Ce discours alarmiste est semblable à celui du ministre Moreau, qui avait gonflé le déficit des régimes de retraite du secteur municipal de 2,6 à 3,9 milliards de dollars !

Manifestement, les intentions de ce gouvernement sont de tromper la population et les employés et employées de l'État, ce qui a aussi pour effet d'alarmer ces derniers et de les inciter à prendre massivement leur retraite avant l'imposition appréhendée des propositions gouvernementales (retraite sans pénalité à 62 ans, réduction actuarielle de 7,2 % et calcul du salaire moyen sur 8 ans). Serait-ce son objectif caché ?

# LE RREGOP VA DE MIEUX EN MIEUX

## POURSUIVONS LA MOBILISATION !

Sachez que la CSQ, au sein du SISF et du Front commun, défendra de toutes ses forces l'intégrité de notre régime de retraite. Évidemment, cette lutte ne pourra être gagnée qu'avec la plus grande participation et la plus grande mobilisation possibles de ses membres.

Pour en savoir plus, visitez le site [lacsq.org/dossiers/retraite/bilan-de-sante-du-rregop/](http://lacsq.org/dossiers/retraite/bilan-de-sante-du-rregop/).

## Sabotage du régime de retraite du secteur public

# « NOUS DEVONS TOUS NOUS MOBILISER ! »

— STÉPHANE LAPOINTE

CLAUDE GIRARD *Conseiller CSQ aux communications*

**« Les négociations qui se déroulent dans le secteur public ne sont pas sans conséquence pour nos membres travaillant dans le secteur privé. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne le RREGOP<sup>1</sup>, auquel ils participent. Il va de soi que des changements proposés à ce régime de retraite les concernent également. »**

Stéphane Lapointe, président de la Fédération du personnel de l'enseignement privé (FPEP-CSQ), suit d'un œil très intéressé l'évolution des négociations dans le secteur public. Le point était d'ailleurs à l'ordre du jour du Conseil fédéral de mars dernier. Les modifications au RREGOP, demandées par la partie patronale, ont alors été exposées à l'assemblée.

« Les délégués en ont été choqués ! C'est clair qu'il ne s'agit de rien de moins qu'une tentative de sabotage systématique du RREGOP et, qu'en ce sens, nous devons tous nous mobiliser pour contrer une telle intention », précise le président de la FPEP-CSQ.

## APPUI ET RÉOLUTIONS

Stéphane Lapointe est convaincu qu'à partir du moment où le gouvernement affaiblit les conditions de travail des syndiqués et syndiquées du secteur public, la tentation sera forte pour les employeurs du secteur privé d'agir de même. Face à cette situation, les personnes déléguées de la FPEP-CSQ ont donc décidé unanimement d'appuyer leurs collègues du secteur public dans leurs négociations avec l'État québécois.

Deux résolutions ont été adoptées : l'une dénonçant l'ensemble des offres du gouvernement faites au personnel du secteur public, l'autre appuyant le Front commun dans son rejet des offres du gouvernement et dans sa volonté de conserver intact le RREGOP. /



Photo François Beauregard

Stéphane Lapointe

1 Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics.



# FORCE PUBLIQUE

Bulletin d'information du Secrétariat intersyndical des services publics

PRINTEMPS 2015

Mot des présidences

## Ensemble depuis 10 ans déjà !

L'année 2015 marque le 10<sup>e</sup> anniversaire du SISP. Au fil de notre histoire, nous avons coordonné plusieurs campagnes pour défendre et promouvoir les services publics. Le SISP a aussi mené à terme deux négociations pour le renouvellement des conventions collectives du secteur public. Aujourd'hui, nous sommes au cœur d'une troisième négo et nous faisons face à un gouvernement résolu à revoir de fond en comble le rôle de l'État. Les liens de solidarité qui unissent la CSQ, le SFPQ et l'APTS au sein du SISP sont plus importants que jamais.

En travaillant de concert, les organisations membres du SISP ont prouvé, année après année, que la collaboration est bénéfique pour l'action syndicale. Elle nous permet d'établir un rapport de force avec le gouvernement en période de négociations, de partager des ressources et de l'information afin de mener des projets structurants ainsi que de produire des recherches et des mémoires de qualité pour étayer les pistes de solutions que nous proposons dans l'amélioration des conditions de travail et de vie de nos membres. Elle contribue aussi à créer une synergie à l'échelle régionale et locale. Les organisations progressistes sont confrontées à de nombreux défis. Ici et ailleurs dans le monde, les politiques d'austérité et autres attaques envers les services publics et le mouvement syndical se font sentir.



Les trois présidentes du SISP : Lucie Martineau (SFPQ), Louise Chabot (CSQ) et Carolle Dubé (APTS)

**Le resserrement des liens entre nos organisations n'est pas seulement bénéfique, il est essentiel pour relever les défis qui nous attendent.**

Nous dressons un bilan positif au moment de tourner la page sur notre première décennie. Le SISP, c'est la force vive du secteur public. Nous souhaitons poursuivre encore longtemps nos efforts pour l'amélioration de nos conditions de travail, la promotion et la défense des services publics.



10 ANS  
**SISP**  
Secrétariat intersyndical  
des services publics

## Savoir d'où l'on vient

Fondé avec pour objectif l'union des forces vives des services publics québécois, le SISP célèbre cette année ses 10 ans. Nous profitons de l'occasion pour effectuer un bilan de cette première décennie et nous pencher sur les raisons de cette alliance qui demeure aujourd'hui tout aussi pertinente et nécessaire qu'il y a une décennie.

Le protocole de solidarité constituant le SISP est signé lors des négociations des conventions collectives du secteur public en 2004-2005, le SISP rassemblait alors la CSQ, le SFPQ et le SPGQ. L'APTS et la FIQ y adhéreront deux ans plus tard.

L'action du SISP ne se limite pas qu'aux seules négociations de convention collective, loin de là! En décembre 2007, par exemple, le SISP déposait une pétition signée par 25 000 personnes pour dénoncer l'adoption sous le bâillon de la loi 142 et exiger la restauration complète des droits syndicaux des travailleuses et travailleurs. Le SISP est également à pied d'œuvre au cours des multiples élections qui ont suivi pour faire valoir nos demandes pour un meilleur financement des services publics et l'amélioration de nos droits comme salariés du secteur public.

Au moment des négociations en 2010, le SISP représente plus de 300 000 travailleuses et travailleurs. C'est alors la plus grande organisation syndicale du secteur public québécois. La mobilisation s'organise en Front commun sous le thème « Ensemble pour les services publics! », culminant avec la manifestation du 20 mars 2010 à Montréal, où plus de 75 000 travailleuses et travailleurs sont descendus dans la rue pour signifier au gouvernement que la solution aux problèmes des services publics passait par des ententes négociées. L'accord sera ratifié quelques mois plus tard.

Après la fin de cette campagne de négociation, le SISP poursuit son action sociopolitique. En matière de privatisation, nous collaborons avec la coalition CHUs sans PPP. Le SISP fait également partie intégrante du collectif Échec aux paradis fiscaux et mène des campagnes pour lutter contre cet enjeu de concert avec les autres organisations qui en sont membres. Plusieurs recherches sont effectuées et des mémoires sont déposés lors de commissions parlementaires afin de faire valoir le point de vue des travailleuses et des travailleurs lors d'adoption de lois concernant les services publics. Pensons notamment au mémoire du SISP sur le rapport D'amours, à la recherche sur la valeur des services publics ou au plan de financement des services publics, proposant des mesures totalisant 3,2 milliards de dollars de revenus potentiels pour le gouvernement, et ce, sans pénaliser les familles, les plus démunis et la classe moyenne.

En 2012, la FIQ quitte le SISP, suivie un peu plus tard du SPGQ. Notre travail se poursuit tout de même. La volonté



des membres d'avoir une alliance se dévouant à la défense et la promotion des services publics partout sur le territoire québécois demeure toujours aussi forte. Le SISP continue d'accomplir cette mission, de contrer la montée de la droite, de se prononcer sur la privatisation, l'évasion fiscale et bien d'autres enjeux encore. En plus d'être actifs dans toutes les régions, nous participons régulièrement aux instances de l'Internationale des services publics afin d'échanger et de collaborer avec les organisations syndicales provenant des quatre coins de la planète.

## ET POUR L'AVENIR ?

Après dix premières années bien remplies, des réflexions sont de mises à propos de ce qui attend le SISP pour la suite. Avec la montée de la droite partout dans le monde, la tendance est au renforcement des liens de solidarité. Ce contexte difficile pour les mouvements sociaux et les nombreuses attaques auxquelles ils font face force une réflexion sur le renouvellement des pratiques syndicales.

Les alliances se multiplient afin d'accroître le rapport de force face à l'État et aux mesures d'austérité portées par celui-ci. On peut, par exemple, penser au collectif Refusons l'austérité rassemblant les principales organisations syndicales québécoises ainsi que plusieurs groupes de la société civile. De tout temps, le poids du nombre reste le meilleur atout des organisations syndicales pour défendre leurs membres. C'est ce qui fait la force du SISP depuis maintenant dix ans, en plus d'une présence dans chaque région et chaque secteur d'emploi des services publics. Devrait-on approfondir cette alliance pour relever les défis de demain? Pourrait-on rendre notre action plus efficace? Comment pourrions-nous améliorer notre rapport de force? Comment faire pour rapprocher nos organisations de leurs membres? Ce sont là les questions que soulève le renouvellement du syndicalisme, et la réflexion est à tout le moins amorcée au sein du SISP.

# Paradis fiscaux : l'austérité contre les services publics

**Il ne se passe plus une semaine sans que l'enjeu des paradis fiscaux rebondisse dans nos médias d'information. Depuis le début de l'année, nous en avons beaucoup entendu parler. Il faut se réjouir de cette soudaine publicité. De plus en plus de gens, de groupes, de journalistes et d'experts s'interrogent sur les effets néfastes de cet enjeu souvent complexe et abstrait. La grogne citoyenne, alimentée par un fort sentiment d'injustice, se fait de plus en plus sentir. Nous réalisons à quel point les paradis fiscaux nous affectent concrètement au quotidien. Les inégalités économiques se creusent depuis 30 ans, une poignée de riches l'étant toujours plus alors que la vaste majorité d'entre nous tentent de tenir la tête hors de l'eau. En privant les États de recettes fiscales importantes, ils affectent la qualité et l'accessibilité des services publics et des programmes sociaux.**

Il revient aux gouvernements d'apporter les solutions législatives pour enrayer l'injustice des paradis fiscaux. Malheureusement, elles tardent à arriver. Par manque de volonté politique ou par simple laxisme, nos élus choisissent la voie de la facilité, celle de l'austérité. N'est-il pas paradoxal qu'au moment où les gouvernements proposent de démanteler l'État providence et de sabrer les services publics, sous prétexte qu'il n'y a plus d'argent dans les coffres, les paradis fiscaux, eux, prospèrent comme jamais? Les chiffres donnent en effet le vertige : en 2014, 32 000 milliards de dollars, soit 15 % du patrimoine financier mondial, ont transité par des paradis fiscaux. Ainsi, chaque année, des sommes phénoménales échappent au trésor public parce que des multinationales et des personnes fortunées contournent en toute impunité nos lois sur l'impôt. Pour le Québec, le manque à gagner fiscal se compte par centaines de millions de dollars, annuellement.



## Commission spéciale sur les paradis fiscaux

La lutte contre les paradis fiscaux pourrait tout de même franchir un pas important au Québec en 2015. Grâce à la pression populaire, au travail de journalistes d'enquête et aux efforts du député de Rousseau, Nicolas Marceau, le gouvernement du Québec a annoncé en février dernier la mise sur pied d'une commission spéciale sur les paradis fiscaux. Au moment où nous écrivons ces lignes, peu de détails ont été communiqués quant à la portée du mandat et aux objectifs de la commission. Nous ignorons également si des groupes comme le SISF et le collectif Échec aux paradis fiscaux, dont il fait partie, seront invités à présenter leurs solutions. Nous nous réjouissons de cette annonce et nous souhaitons que la commission soit le théâtre d'un véritable débat public sur cet enjeu crucial. Nous espérons également que cette commission constituera un élément déclencheur qui débouchera sur une véritable intensification de la lutte contre l'évitement fiscal et l'évasion fiscale au cours des prochaines années.

## Élections fédérales 2015

Avec les partenaires du collectif Échec aux paradis fiscaux, le SISF sera très actif au cours des prochaines élections fédérales, qui devraient normalement avoir lieu en octobre. Rappelons que nous interpellions en novembre dernier le ministre des Finances Joe Oliver dans une lettre ouverte. Nous invitons le gouvernement fédéral à agir de manière plus ferme sur le front de la lutte contre les paradis fiscaux. Nous avons également convié le gouvernement à donner suite aux sept recommandations présentées dans notre rapport d'expert sur la fiscalité Des solutions à notre portée. Nous profiterons donc de cette période électorale pour rappeler les responsabilités du gouvernement fédéral en cette matière et promouvoir nos solutions. Nous savons que cette bataille sera difficile. Rappelons que, l'année dernière, le gouvernement Harper supprimait 220 postes de vérificateurs à l'Agence de revenu du Canada, dont le mandat était de travailler précisément à lutter contre l'évasion fiscale par le biais des paradis fiscaux. Au moment où plusieurs pays européens et des organisations internationales telles que l'OCDE et le G20 soulèvent de plus en plus de questions, posent des gestes, élaborent des plans d'action de lutte contre l'évasion fiscale internationale, le Canada, lui, se contente de faire la sourde oreille. Sachant les conséquences désastreuses que les paradis fiscaux entraînent sur nos services publics et notre modèle de société, cette mollesse est tout à fait inacceptable. De quoi soulever notre indignation.

## POUR EN SAVOIR PLUS

### *Lettres ouvertes :*

[Oui à une commission spéciale sur les paradis fiscaux](#)  
26 février 2015 - [www.goo.gl/SYqUdP](http://www.goo.gl/SYqUdP)

[Paradis fiscaux: qu'attend le Canada pour agir?](#)  
13 novembre 2014 - [www.goo.gl/19fSha](http://www.goo.gl/19fSha)

### *Mémoire et rapport d'expert :*

[Les paradis fiscaux : un enjeu incontournable](#)  
octobre 2014 - [www.goo.gl/wqjXQt](http://www.goo.gl/wqjXQt)

[Des solutions à notre portée](#)  
mai 2014 - [www.goo.gl/G482vB](http://www.goo.gl/G482vB)



Saviez-vous que...

## d'autres solutions existent pour financer les services publics ?

### Le gouvernement économiserait...

**850**  
millions



en mettant fin à la sous-traitance des contrats en informatique

**144**  
millions



en augmentant la durée d'ordonnance des médicaments

**1**  
milliard



en créant un régime universel d'assurance médicament et en centralisant les achats

**= 1,994 milliard**

### Le gouvernement obtiendrait...

**200**  
millions



en ajoutant un palier d'imposition de 28% sur les revenus de 250 000\$ et plus

**200**  
millions



en révisant les avantages fiscaux liés aux gains en capital et aux dividendes

**500**  
millions



en resserrant les crédits d'impôt et les subventions aux entreprises

**300**  
millions



en luttant contre l'évasion fiscale et les paradis fiscaux

**650**  
millions



en créant une taxe sur les véhicules de luxe et les émissions de CO<sub>2</sub>

**= 1,85 milliard**

Des alternatives à l'austérité sont possibles.  
[sisp.qc.net/financespubliques](http://sisp.qc.net/financespubliques)

# Quand l'État abandonne les femmes

LUCIE PICHÉ *Coordonnatrice du Comité de la condition des femmes de la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep*

Les déclarations de la ministre responsable de la Condition féminine, Stéphanie Vallée, en ont fait sursauter plus d'une en mars dernier. Et pour cause ! Elle a affirmé qu'il était hors de question qu'elle examine l'impact potentiel des mesures d'austérité sur la condition des femmes. Pourtant, les études se multiplient, ici comme ailleurs, et démontrent que, dans un monde où l'égalité n'est toujours pas atteinte, les hommes et les femmes ne sont pas affectés de la même façon par les mesures d'austérité.



Photo Pascal Rathé

Lucie Piché

Le Conseil du trésor estime à 75 % la proportion de femmes travaillant dans les secteurs public et parapublic québécois. Si trois postes sur quatre sont occupés par des femmes, celles-ci risquent manifestement de faire davantage les frais des multiples compressions annoncées : gel de salaires, suppressions de postes, alourdissement de la tâche en raison de l'attrition, précarisation accrue, etc. Ces emplois de qualité, syndiqués, ont pourtant historiquement permis aux femmes d'avoir accès à de meilleures conditions de travail en réduisant, notamment, les écarts de salaire entre les sexes.

S'appuyant sur des études européennes, le sociologue Francis Fortier affirme que la privatisation de certains services publics risque de détériorer la situation économique des femmes, car les écarts salariaux entre les hommes et les femmes sont plus grands dans le secteur privé, et ce, malgré la Loi sur l'équité salariale<sup>1</sup>. De plus, les emplois que prévoit créer le gouvernement, notamment dans le sillage du Plan Nord, le seront dans des secteurs où les femmes sont très peu présentes, comme l'a bien documenté la récente étude de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS). Cette dernière évalue, par ailleurs, que les stratégies de sortie de crise ont creusé un fossé de sept milliards de dollars entre les femmes et les hommes<sup>2</sup>.

## LES FEMMES DOUBLEMENT AFFECTÉES PAR LES MESURES D'AUSTÉRITÉ

Puisqu'elles utilisent deux fois plus les services de santé que les hommes en raison, notamment, des soins liés à la santé reproductive, qu'elles bénéficient principalement des politiques familiales et qu'elles agissent aussi le plus souvent à titre de proches aidantes, les femmes sont doublement affectées par les mesures d'austérité. Ainsi, en se désinvestissant des programmes d'aide et de soutien, le gouvernement les pénalise puisque « les programmes sociaux et les services publics compensent pour l'inégalité des charges sociales supportées par les femmes pour le bien-être de la famille et des communautés et réduisent les discriminations qu'elles subissent<sup>3</sup> ».

L'abolition de l'universalité du programme de garderie, proposée par le gouvernement, en est un bon exemple. Bien que ce programme ait généré davantage de revenus pour l'État qu'il n'en a coûté, qu'il ait favorisé une augmentation notable du taux d'activité des femmes – « de 63 % à 75 % de 1997 à 2011, soit depuis la création du réseau de places à contribution réduite » – et qu'il ait réduit de moitié le nombre de foyers monoparentaux vivant de l'aide sociale<sup>4</sup>, la ministre de la Famille, Francine Charbonneau, a déclaré l'automne dernier qu'elle n'avait pas pensé à vérifier auprès du Conseil du statut de la femme l'impact, sur les femmes, des modifications proposées.

Cet aveu, comme les propos plus récents de la ministre Vallée, est un exemple de ce que des chercheuses canadiennes ont identifié comme étant un processus de « *degendering* », soit un retrait des préoccupations liées au genre dans l'élaboration des politiques sociales alors que l'égalité n'est toujours pas atteinte<sup>5</sup>. Et le processus risque de s'accroître. Avec les fermetures des antennes régionales du Conseil du statut de la femme et l'amputation de 40 % du budget du Secrétariat à la condition féminine, annoncée lors du budget du 26 mars dernier, nous n'aurons plus guère de moyens, en effet, pour évaluer l'impact, pourtant bien réel, des politiques d'austérité sur les femmes ! /

1 FORTIER, Francis (2014). « Reculer 40 ans en arrière avec l'invisibilité du genre », IRIS, [Blogue], (1<sup>er</sup> août), [iris-recherche.qc.ca](http://iris-recherche.qc.ca).

2 COUTURIER Eve-Lyne, et Simon TREMBLAY-PEPIN (2015). « Les mesures d'austérité et les femmes : analyse des documents budgétaires depuis novembre 2008 », Montréal, IRIS [Blogue], (2 mars), [iris-recherche.qc.ca/publications/austerite-femmes](http://iris-recherche.qc.ca/publications/austerite-femmes).

3 FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC [Blogue] (2014). « Qui au gouvernement défend les femmes ? », (6 octobre), [www.ffq.qc.ca/2014/10/qui-au-gouvernement-defend-les-femmes/](http://www.ffq.qc.ca/2014/10/qui-au-gouvernement-defend-les-femmes/).

4 Radio-Canada [Site] (2014). « Fin des garderies à 7 \$ : l'économiste Pierre Fortin craint le retour des femmes à la maison », (21 novembre), [m.radio-canada.ca/nouvelles/Economie/2014/11/21/002-economiste-crainte-femmes-retour-maison-garderies-tarif-reduit-fin.shtml](http://m.radio-canada.ca/nouvelles/Economie/2014/11/21/002-economiste-crainte-femmes-retour-maison-garderies-tarif-reduit-fin.shtml).

5 BRODIE, Janine, et Isabella BAKKER (2008). *Where are the Women? Gender Equity, Budgets and Canadian Public Policy*, Ottawa, Canadian Centre for Policy Alternatives, 146 p.

FUSION DE MUSIQUEPLUS ET MUSIMAX

# UNE BATAILLE SYNDICALE POUR PRÉSERVER LA PRODUCTION DES ÉMISSIONS

NICOLE DE SÈVE *Collaboration*

**Décembre 2013, la nouvelle tombe : MusiquePlus et MusiMax passent aux mains de Groupe V Média. Pour les membres du Syndicat des employés et employés de MusiquePlus, syndiqués à la CSQ, la donne venait de changer. Retour sur une longue négociation pour préserver la production et les activités des deux chaînes télévisuelles.**

Rappelons les faits : à la suite de cette acquisition, Groupe V Média souhaitait rationaliser ses opérations ainsi que fusionner le syndicat de V Télé (CSN) et celui de MusiquePlus (CSQ). L'objectif ? Rationaliser les opérations des deux entreprises et transférer la production des émissions en sous-traitance à des firmes indépendantes.

Bref, le nouveau patron voulait appliquer la même stratégie que celle utilisée lors de l'acquisition de Télévision Quatre-Saisons, en 2008. Une façon de faire qui s'était soldée par la mise à pied de plusieurs centaines de personnes en raison de l'abandon de la production des émissions et de la salle de nouvelles.

## UNE NÉGOCIATION DIFFICILE

Les négociations visant à préserver la production et les activités de MusiquePlus et de MusiMax se sont amorcées à l'automne 2014 et se sont conclues par la signature d'une lettre d'entente, en mars 2015, qui s'appliquera jusqu'au renouvellement de la convention collective à l'été 2016.



Photo Jean-François Leblanc

Jean-François Mathieu

« Bien que cette négociation ait été difficile – 21 postes à la production ont été perdus –, nous avons réussi à préserver un plancher d'emploi de 11 postes réguliers à temps complet pour les productions dans les studios de MusiquePlus. En sauvant ces emplois, nous avons par le fait même protégé des emplois dans d'autres secteurs de l'entreprise », explique Jean-François Mathieu, président du Syndicat des employés et employés de MusiquePlus.

En plus du rappel du personnel occasionnel à forfait en fonction de son ancienneté, le syndicat a aussi obtenu l'engagement de l'employeur de procéder à une analyse des coûts de production avant de céder un nouveau secteur d'activité de l'entreprise en sous-traitance.

Mais au-delà de cette première étape, le syndicat demeurera vigilant, car la réorganisation des opérations liée à l'intégration des deux entreprises remettra en question le nombre d'emplois nécessaire à la poursuite des opérations de Groupe V Média.

L'expérience de MusiquePlus et de MusiMax est symptomatique de ce qui se produit actuellement dans le monde des médias. De plus en plus de diffuseurs sous-traitent la production de leurs émissions, ce qui entraîne une perte d'emplois syndiqués bénéficiant de bonnes conditions de travail. Dans ce contexte, la bataille syndicale devra se poursuivre pour protéger les emplois et maintenir l'expertise professionnelle au sein de Groupe V Média. /

QUARANTE ANS APRÈS LA DISPARITION DE QUÉBEC-PRESSE

# Les grands médias sous le contrôle de l'idéologie néolibérale

CLAUDE GIRARD *Conseiller CSQ aux communications*

« L'état actuel des médias au Québec, notamment de la presse écrite francophone, est désastreux. Près de 97 % du tirage total est détenu par des propriétaires qui défendent, dans leurs journaux, l'idéologie néolibérale et marginalisent les points de vue contraires. L'information ne circule donc pas librement, ce qui empêche la population de faire des choix éclairés sur des enjeux cruciaux. »

Journaliste et auteur d'une dizaine d'ouvrages, Jacques Keable pose un regard critique sur la presse au Québec, qu'il juge asservie aux intérêts financiers et à l'idéologie économique de ses puissants propriétaires. Son plus récent livre, *Québec-Presses : un journal libre et engagé*, rappelle que les choses n'ont pas toujours été ainsi.

« L'aventure extraordinaire de *Québec-Presses* a duré 5 années inoubliables, soit de 1969 à 1974. Le journal faisait cause commune avec les classes populaires et les syndicats pour combattre les dérives du capitalisme et lutter pour l'indépendance du Québec », se souvient-il.



## UNE RÉELLE LIBERTÉ JOURNALISTIQUE

Il explique qu'à l'époque, la CSN, la FTQ et la CEQ (l'ancêtre de la CSQ) finançaient ce journal sans exercer aucun contrôle sur son contenu, les intérêts supérieurs des travailleuses et travailleurs l'emportant sur leurs intérêts organisationnels. Les journalistes étaient totalement indépendants à l'intérieur des balises posées dans la déclaration de principes du journal. Ils pouvaient donc tout critiquer, y compris les centrales syndicales.

Une telle liberté journalistique est loin de celle accordée, aujourd'hui, aux éditorialistes et commentateurs, dont les propos ne doivent pas être hostiles à *La Presse* ni contraire à l'orientation idéologique de ses propriétaires. C'est d'ailleurs écrit noir sur blanc dans la convention collective des journalistes de *La Presse*. Le même type de contrôle est exercé sur les journalistes de Québecor.

« Sans l'appui essentiel des grandes centrales, *Québec-Presses* n'aurait jamais pu survivre aussi longtemps, ses revenus publicitaires étant insuffisants. Nous ne pouvions pas nous attendre à ce que le monde économique que nous combattions investisse dans notre entreprise. Malheureusement, la belle solidarité syndicale qui a culminé avec le Front commun de 1972 a fini par s'effriter, et l'intérêt de soutenir le journal s'est dissipé », raconte-t-il.

## LES JOURNALISTES ACTUELS SOUS LA COUPE D'EMPIRES

« Le contrôle de la presse est plus que jamais partagé entre Gesca – Power Corporation et Québecor qui, bien que concurrents sur le plan commercial, sont des jumeaux quant aux idées. Pour ce qui est du nouveau venu, Groupe Capitales Médias de Martin Cauchon, il défendra exactement ces mêmes valeurs de droite. Les journalistes sont donc sous la coupe d'empires qui utilisent leurs publications et autres plateformes pour diffuser leur propagande néolibérale et les supposés bienfaits de la mondialisation et du statu quo social », déplore-t-il.



## UNE BATAILLE DES IDÉES QUI N'EST PAS TERMINÉE

« Il ne faut donc pas se surprendre si les syndicats et les groupes sociaux, qui revendiquent plus d'égalité et un meilleur partage de la richesse, ont tant de difficulté à avoir "bonne presse". Leurs revendications vont à l'encontre des intérêts idéologiques des empires de presse. À l'inverse les idées de droite règnent en maître et sont présentées comme la "vérité", ce qui contribue à la montée du courant de droite au sein de la population », constate l'ancien journaliste.

Dans ce contexte, la gauche a-t-elle définitivement perdu la bataille de l'information et de l'opinion publique ? « Il y a des initiatives intéressantes sur le Web actuellement, tels le site Presse-toi à gauche ! et le journal Ricochet. C'est exactement dans l'esprit de ce que nous faisons, et rien ne dit que l'environnement social ne se prêterait pas à nouveau à la naissance d'un véritable journal de gauche en version papier. L'avenir nous le dira », conclut-il. /

## LA NÉCESSAIRE CONVERGENCE DES LUTTES

# « ENSEMBLE, NOUS POUVONS TOUT CHANGER »

FÉLIX CAUCHY-CHAREST *Gestionnaire de communauté CSQ*

**Naomi Klein aurait été heureuse de voir la mobilisation sans précédent de la Marche Action Climat du 11 avril dernier réunissant 25 000 personnes dans les rues de Québec pour clamer haut et fort notre désir de réduire notre consommation d'hydrocarbures.**

« La lutte environnementale n'est pas isolée des autres luttes [mouvement altermondialiste, mouvement étudiant, mouvement syndical]. C'est le catalyseur qui permettra aux progressistes de réellement faire des gains », explique-t-elle au cours d'un entretien accordé à *Nouvelles CSQ* lors de son passage à Montréal, au printemps dernier.

### UNE CRISE SANS PRÉCÉDENT

« Les crises perpétuelles auxquelles nous a habitués le capitalisme financier seront décuplées par la crise environnementale qui se prépare, prévoit-elle. C'est assez simple, nous vivons dans un monde aux ressources finies. Nous flottons dans l'espace à une vitesse folle sur un gigantesque vaisseau spatial, et notre mode de vie nous conduit droit à notre perte. »

La journaliste dénonce également les mesures d'austérité qui entraînent un cercle vicieux ne faisant qu'aggraver la situation et nous éloigner de la solution. En Europe, comme ici, ces mesures affaiblissent notre capacité collective de lutter efficacement contre les changements climatiques et de préserver l'environnement.

### UNIR LES LUTTES

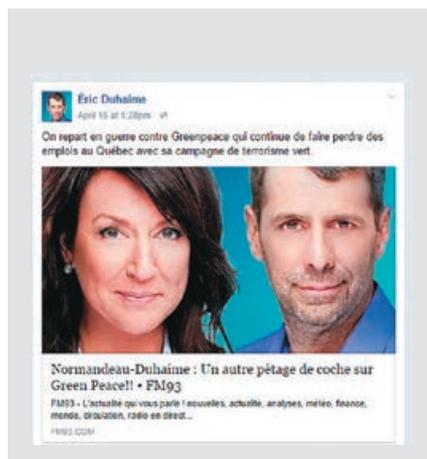
Ce qu'il faut changer, c'est l'habitude malheureuse des luttes en vase clos. Si nous ne réglons pas ce problème, il ne sera tout simplement plus possible de lutter sur les autres fronts. « Moi-même, je ne me considérais pas comme une environnementaliste ; mon militantisme était ailleurs. J'ai compris récemment que la lutte environnementale englobait la lutte pour un monde plus juste », affirme-t-elle.

« Au Québec, je crois que les différents mouvements ont compris cet état de fait plus rapidement qu'ailleurs au Canada. La manifestation du 22 avril 2012<sup>1</sup> en est un exemple extraordinaire : les mouvements étudiants, féministes, sociaux, syndicaux, etc., ont démontré une très belle convergence autour de la question environnementale, rappelant qu'elle est au cœur de toutes les autres luttes », ajoute Naomi Klein.

### LE POUVOIR DE CHANGER LES CHOSSES

L'auteur de *No Logo* et de *La stratégie du choc* rappelle également que des forces économiques colossales s'agitent en coulisse pour faire croire au monde que les changements climatiques n'existent pas.

« Des lobbys puissants travaillent dans l'ombre pour qu'on continue l'exploitation des hydrocarbures. Ils mandatent des *think tanks* comme l'Institut Fraser au Canada, utilisent leurs organes de presse pour justifier les politiques extractives et ridiculiser le mouvement environnemental, cherchent à donner l'illusion d'un appui populaire à ces projets, font de l'*astroturfing*, etc. Tout est bon pour arriver à leurs fins. »



Naomi Klein

**Peu de temps après cette entrevue, nous pouvions voir un excellent exemple de ce que Naomi Klein explique, sur la page Facebook d'Eric Duhaime, chroniqueur au *Journal de Montréal* et animateur au FM93.**

<sup>1</sup> Près de 300 000 personnes ont pris part au grand rassemblement du Jour de la Terre, le 22 avril 2012, à Montréal.

## PEUT-ON CHANGER ?

Pour Naomi Klein, il est possible de changer nos façons de faire. « L'Allemagne est un excellent exemple : 25 % de son électricité provient maintenant de sources renouvelables. Ça ne s'est pas fait tout seul, ça a pris de la volonté politique. Malheureusement, nous n'avons pas beaucoup de cette ressource au Canada... », déplore-t-elle.

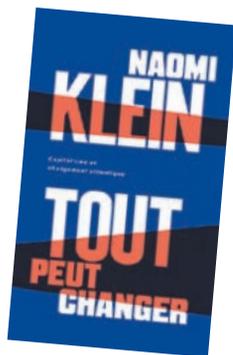
Selon elle, le Québec peut et doit faire office de chef de file en matière de protection de l'environnement. « Mais pour ça, il faudra vous mobiliser et contrer les politiques d'austérité de votre gouvernement, en gardant toujours présentes les préoccupations environnementales. Ensemble, nous pouvons tout changer. Et nous avons plus que jamais le devoir de le faire. » /

# NAOMI KLEIN DANS LES PAS DE RACHEL CARSON

CLAUDE GIRARD *Conseiller CSQ aux communications*

**Le dernier-né de l'auteure canadienne Naomi Klein, une brique de 600 pages intitulée *Tout peut changer*, est de ces rares livres phares qui contribuent à faire avancer l'humanité un peu plus sous la lumière scientifique et à faire reculer d'autant l'obscurantisme.**

Avec ce nouvel essai, l'auteure marche dans les pas de la grande biologiste américaine Rachel Carson, dont le livre *Printemps silencieux*, publié en 1962, a donné naissance au mouvement écologiste en Occident en provoquant une prise de conscience sans précédent à l'égard des problèmes liés aux pesticides et à la pollution.



## UN HÉRITAGE INCALCULABLE

Si la publication de *Printemps silencieux* a mené à l'interdiction du pesticide DDT, elle a valu à son auteure de virulentes attaques de la puissante industrie chimique de l'époque et de ses mercenaires. Heureusement, le courage de Rachel Carson a fait triompher la vérité, au bénéfice de toutes les formes de vie sur Terre. Aujourd'hui, c'est au tour de Naomi Klein de nous transmettre un écrit qui pourrait avoir, espérons-le, un effet encore plus salutaire pour la planète.

## LA MESURE DE L'IRRESPONSABILITÉ

Il faut lire Naomi Klein pour prendre toute la mesure de l'irresponsabilité et de la dangerosité des politiciens et des gens d'affaires, prêts à mettre en péril l'avenir de tous, au nom du développement économique et de la sauvegarde d'emplois immédiats. La sortie de Jean Tremblay contre Greenpeace, au printemps dernier, est un triste exemple de ce grave aveuglement.

## DES MERCENAIRES AU SERVICE DU DOUTE

Aujourd'hui, tout comme dans les années 1960, les puissantes pétrolières trouvent aisément des « scientifiques » disposés à mettre leur crédibilité au service de leur cause. Les études qu'ils mènent ne visent pas tant à trouver la vérité qu'à semer, dans les esprits, le doute autour de la vérité. Des doutes que sont ensuite trop heureuses d'entretenir et de propager certaines personnalités médiatiques qui ont bâti leur renommée sur la controverse.

## UNE NOUVELLE VISION DU MONDE

Dans son plaidoyer sans équivoque, Naomi Klein invite les citoyennes et citoyens du monde à s'unir à travers de vastes mouvements sociaux pour mettre fin à la dictature des marchés, brider le pouvoir des entreprises et défaire ces gouvernements à la solde du capitalisme afin de refonder la démocratie et de rebâtir les économies locales sur des bases solides et durables.

Si l'humanité veut survivre, elle doit faire un important bond en avant : il faut non seulement sortir des combustibles fossiles, mais également énoncer une nouvelle vision du monde où l'interdépendance remplacera l'hyperindividualisme, où la réciprocité l'emportera sur la domination, où la coopération sera préférée à la hiérarchie.

## LE CHEMIN VERS UN MONDE NOUVEAU

Parmi les premiers gestes à poser, Naomi Klein propose l'établissement d'un filet social universel, en commençant par un revenu minimum garanti pour tous. Une telle initiative libérerait les travailleuses et travailleurs de la nécessité d'accepter des emplois dans les secteurs des énergies polluantes. De plus, elle amorcerait la construction d'un nouveau monde fondé sur notre humanité commune, plutôt que sur la croissance économique et la rentabilité des entreprises.

Utopie que tout cela ? Naomi Klein répond que l'utopie est plutôt de croire que nous pouvons continuer longtemps sur cette voie menant au précipice. Nous n'avons plus le choix : nous devons changer ou disparaître. Et le temps se fait de plus en plus court...

## LE VRAI COURAGE

En son temps, Jean Jaurès, le grand homme politique socialiste français, écrivait : « Le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire ». Par son dernier livre, Naomi Klein démontre qu'elle est une femme de grand courage. /



Photos iStock

# LES FONDATIONS PRIVÉES DOIVENT-ELLES NOUS INQUIÉTER ?

## QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LEUR RÔLE DANS LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE

JACQUES TONDREAU *Directeur du Service de l'action professionnelle et sociale CSQ*

**Les fondations privées sont de plus en plus présentes au Québec. Bien que leur pouvoir de transformation sociale demeure limité, la croissance de leur nombre – et les fonds qu'elles sont prêtes à investir dans la société – pourrait bien changer la donne. Cela est d'autant plus vrai dans le contexte actuel d'austérité, alors que le gouvernement tente de se désengager de la prestation des services publics. Si, aujourd'hui, certaines fondations financent des projets sans exiger aucune obligation particulière, d'autres n'hésitent pas à imposer leur manière de faire, sans consulter les milieux.**

Déjà, en 2009, l'intervention des fondations était dénoncée par plusieurs comme étant intrusive. On leur reprochait de bousculer les manières de faire – notamment en éducation et dans le secteur communautaire – et d'imposer leur expertise et leur vision quant aux « bonnes » manières de se charger des problèmes sociaux. La CSQ avait alors amorcé une réflexion sur cet enjeu<sup>1</sup>. L'objectif était d'analyser, entre autres, les impacts des fondations sur la redéfinition du rôle de l'État dans la prestation des services publics.

Cette question était pertinente à plus d'un égard, notamment parce qu'il devenait évident que les fondations ne faisaient pas seulement de la philanthropie, mais qu'elles transformaient aussi la prestation des services publics selon un modèle inspiré par les méthodes de l'entreprise privée. Et, ultimement, les conditions d'exercice des travailleuses et travailleurs des secteurs de l'éducation, de la petite enfance, de la santé et du communautaire risquaient d'être touchées par cette nouvelle réalité.

### UNE MANIÈRE DE FAIRE QUI ÉVOLUE LENTEMENT

Ayant appris de leurs erreurs, les fondations seraient aujourd'hui moins intrusives dans les milieux où elles investissent des fonds. Plusieurs cas permettent même de conclure que leur financement ne serait plus attaché à aucune obligation particulière.

Toutefois, il demeure des zones d'ombre, car certains projets se caractérisent encore par une approche descendante (*top-down*), sans véritable consultation des milieux, sans prendre en compte les savoirs d'expérience disponibles sur le terrain et en imposant une expertise ainsi que des manières de faire qui bousculent l'autonomie professionnelle.

### LES FONDATIONS VUES DE L'INTÉRIEUR

Les fondations privées ciblent des problèmes spécifiques (obésité, activité physique chez les jeunes, persévérance scolaire, etc.), s'engagent de manière limitée dans le temps (quelques années seulement, parfois plus) et définissent des objectifs de résultat sur une base contractuelle, dont l'efficacité est évaluée selon des critères de performance. Elles tentent, en somme, d'appliquer aux services publics les méthodes qui ont assuré leur succès dans le secteur privé.

En ciblant des problèmes en phase avec les intérêts et les valeurs des donateurs, elles définissent ce qu'elles considèrent être un problème social et les personnes qui pourront profiter de l'aide apportée. Ce faisant, elles se substituent au gouvernement.

<sup>1</sup> DE SÈVE, Nicole (2010). « Un débat de société s'impose ! », *Nouvelles CSQ*, vol. 29, no 3 (printemps), p. 40.

## DES MYTHES À DÉCONSTRUIRE

Plusieurs mythes entourent les fondations et leur pouvoir d'intervention. L'un d'eux renvoie à la toute puissance qu'on leur accorde dans la transformation des services publics. Dans les faits, les fondations privées n'ont pas la capacité financière de modifier « l'ordre existant » et d'imposer unilatéralement leurs manières de faire. Leurs dons représentent d'ailleurs une très petite portion des dépenses gouvernementales<sup>2</sup>. De plus, elles sont confrontées à « un environnement sociopolitique, des règles, des acteurs et des institutions dont le rôle est parfois durablement sédimenté<sup>3</sup> », ce qui réduit d'autant leur marge de manœuvre.

## À QUOI DEVONS-NOUS NOUS ATTENDRE DANS LES PROCHAINES ANNÉES ?

Si le pouvoir de transformation sociale des fondations demeure limité, la forte croissance de leur nombre pourrait toutefois changer la donne. Celles et ceux qui les mettent sur pied le font sur une base philanthropique, pour aller au-delà de leur projet d'entreprise. S'ils ont des intentions précises, ils sont aussi motivés par des raisons fiscales.



L'exemple des États-Unis est instructif. Dans le cadre d'une initiative lancée en 2010 par Bill Gates et Warren Buffett, nommée *The Giving Pledge* (promesse de don), près de 100 multimilliardaires et millionnaires ont accepté de donner 50 % ou plus de leur fortune dès maintenant ou au moment de leur mort à une fondation qui pourrait, au final, amasser 600 milliards de dollars selon le magazine *Fortune*<sup>4</sup>. Dans un contexte où les riches s'enrichissent de plus en plus, la probabilité que plusieurs d'entre eux utilisent le canal des fondations pour gérer leur fortune augmente passablement.

## FONDATION PRIVÉE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Une fondation est dite privée si plus de la moitié des membres de son conseil d'administration a des liens de parenté ou d'affaires et que plus de 50 % de son financement provient d'une source unique, généralement familiale. Au Québec, la Fondation Lucie et André Chagnon et La fondation de la famille J.W. McConnell entrent dans cette catégorie.

## LE DÉFI DE LA CRÉDIBILITÉ POUR LES FONDATIONS

Avec le mouvement de désengagement de l'État dans la prestation des services publics, on peut penser que le phénomène des fondations privées prendra de l'expansion. Et elles ont un argument de taille à faire valoir. Elles apportent des fonds de plus en plus rares dans un cadre d'austérité budgétaire.

En même temps, ces fondations souffrent d'un manque de crédibilité. Comme le souligne Kenneth Prewitt, un spécialiste de la question, « il est sans doute ironique que les fondations doivent leur existence à l'accumulation d'importantes fortunes privées tout en affirmant avoir pour mission d'améliorer le sort des pauvres et des démunis<sup>5</sup> ».

Dans ce cadre, la récente sortie médiatique de plusieurs fondations privées sonnant l'alarme concernant « les risques de la rigueur budgétaire » sur l'accroissement des inégalités sociales laisse perplexe<sup>6</sup>. Les fortunes accumulées, placées dans des fondations bénéficiant d'exonérations fiscales, ne feraient-elles pas partie du problème ?

## PLACE À LA RÉSISTANCE !

Dans chacun de nos milieux de travail, de militance ou de bénévolat, nous avons aussi comme tâche de résister à ce qui est vécu comme une intrusion dans nos manières de faire historiquement, légitimement, et solidairement construites, qui répondent souvent mieux aux besoins de populations desservies que l'expertise parachutée d'une fondation, si bien intentionnée que puisse être cette dernière. Si les fondations souhaitent réellement augmenter leur crédibilité, elles devront respecter les savoirs d'expérience dans les milieux et l'autonomie professionnelle des travailleuses et travailleurs où elles interviennent. /

2 En 2011, les 190 fondations les plus importantes au Québec ont généré des dons de l'ordre de 240 millions de dollars – données tirées de FROMENT, Dominique (2012). « Fondations privées : qui donne combien », *Les Affaires* (14 avril). Les dépenses du gouvernement pour la même année s'élèvent à 61 milliards de dollars, excluant le service de la dette.

3 LEFÈVRE, Sylvain et Johanne CHARBONNEAU (2011). « Philanthropie et fondations privées : vers une nouvelle gouvernance ? », *Lien social et Politiques*, no 65, p. 9.

4 LOOMIS, Carol J. (2010). « The \$600 billion challenge », *Fortune* (16 juin).

5 FONTAN, Jean-Marc, Benoît LÉVESQUE et Mathieu CHARBONNEAU (2011). « Les fondations privées québécoises : un champ de recherche émergent », *Lien social et Politiques*, no 65 (printemps) p. 57.

6 Texte collectif (2015). « De grandes fondations privées inquiètes : Les risques de la rigueur budgétaire », *Le Devoir* (11 mars).

# LE DROIT D'APPRENDRE POUR DÉVELOPPER UN MONDE PLUS JUSTE

RONALD CAMERON *Directeur général de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes*

Le plus important rassemblement international de la société civile en éducation des adultes se tiendra à Montréal, du 11 au 14 juin 2015. L'événement d'envergure, qui accueillera des participantes et participants issus de 75 pays, sera une formidable occasion de valoriser les expériences d'ici et d'apprendre des pratiques d'ailleurs.

La IX<sup>e</sup> Assemblée mondiale du Conseil international d'éducation des adultes se déroulera dans un contexte marqué par les politiques d'austérité imposées dans plusieurs pays ainsi que par les débats portant sur les objectifs de développement durable post-2015 de l'ONU et de l'UNESCO, notamment en matière d'éducation.

## VALORISER L'ÉDUCATION DES ADULTES SOUS TOUTES SES FORMES

À la veille de son 70<sup>e</sup> anniversaire, l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA), dont la CSQ est membre, s'est vu confier la responsabilité d'organiser cet événement. Les différents ateliers proposés aborderont une foule de sujets, dont :

- le rôle de l'apprentissage et de l'éducation en lien avec le développement durable ;
- l'éducation politique, populaire et citoyenne ;
- les relations de pouvoir et l'engagement communautaire ;
- l'approche inclusive d'une éducation de qualité ;
- le développement des capacités de plaidoyer et d'action politique.

Par ailleurs, il sera aussi question du modèle québécois de financement de la formation en milieu de travail, notamment la loi du 1 %, et des défis de la formation continue en milieu de travail.

## VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À CET ÉVÉNEMENT ?

Le tarif courant est de 300 \$, mais un tarif réduit à 150 \$ est offert si vous êtes membre individuel de l'ICÉA, associé à un groupe communautaire membre de l'ICÉA ou à une organisation membre, comme la CSQ, qui soutient financièrement l'événement. Si vous êtes membre de la CSQ ou admissible au tarif réduit, écrivez-nous ([icea@icea.qc.ca](mailto:icea@icea.qc.ca)) pour obtenir le code spécial à utiliser lors de l'inscription. Au-delà du 15 mai 2015, le tarif courant sera de 400 \$ et le tarif réduit, 200 \$.

Pour en savoir plus, visitez le site [waam2015.org/](http://waam2015.org/)



## Anglais intensif

# D'une même voix, pour contrer le mur à mur

MAXIME GARNEAU *Conseiller FSE-CSQ aux communications*  
FANNY LAMACHE *Conseillère FSE-CSQ à la vie professionnelle*

**Les médias ont révélé, à la mi-avril, l'intention du ministre de l'Éducation, François Blais, de ne pas rendre obligatoire l'enseignement intensif de l'anglais langue seconde en sixième année du primaire. Fini, donc, la formule mur à mur proposée en 2011 par le gouvernement Charest. Sans crier victoire, la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), qui est préoccupée par cet objectif politique depuis le début, voit d'un bon œil cette ouverture du ministre.**

Les préoccupations de la FSE-CSQ dans ce dossier ont toujours été d'ordre pédagogique, et sont ancrées dans une vision large et à long terme de la réussite des élèves dans l'ensemble des disciplines scolaires.

« Il est impossible de faire abstraction du fait que l'enseignement intensif de l'anglais exige une compression du temps alloué aux autres matières, ce qui crée une pression accrue sur les élèves, et plus particulièrement sur les élèves en difficulté. La FSE est également préoccupée par la concurrence que les projets particuliers, comme l'anglais intensif, peuvent créer entre les écoles », explique Josée Scalabrini, présidente de la FSE-CSQ.

### UN RARE CONSENSUS

En mars dernier, dans un rare consensus, les parents, les directions d'établissement, le personnel enseignant et les professionnelles et professionnels de l'éducation ont réclamé, d'une même voix, le respect des besoins et des réalités spécifiques des écoles dans l'implantation de l'anglais intensif.

En effet, la FSE-CSQ, en collaboration avec la FPPE-CSQ (Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec), la FCPQ (Fédération des comités de parents du Québec), la FQDE (Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement) et l'Institut des troubles d'apprentissage, a fait parvenir une lettre au ministre l'enjoignant de ne pas rendre obligatoire l'enseignement intensif de l'anglais en 6<sup>e</sup> année, et ce, conformément à l'avis du Conseil supérieur de l'éducation émis en août dernier. Soulignons que ce dernier recommandait au ministre de ne pas rendre obligatoire cet enseignement puisque les conditions, les besoins et les réalités diffèrent d'un milieu à l'autre.

« La volonté d'implanter un tel programme exige de donner aux milieux qui en font le choix les moyens et les ressources essentielles pour soutenir la réussite de tous les élèves, notamment les plus vulnérables. La question de l'égalité des chances et de la réussite des élèves dans les autres matières, dont le français et les mathématiques, a toujours été au cœur de nos préoccupations », ajoute-t-elle.



### UN DOSSIER QUI FAIT JASER

Rappelons qu'en février 2011, le premier ministre Charest avait annoncé que son gouvernement mettrait en place, dans toutes les écoles du Québec, l'enseignement intensif de l'anglais en 6<sup>e</sup> année du primaire.

La FSE-CSQ avait alors réagi vivement à cette annonce en dénonçant l'improvisation de cette mesure, l'absence d'analyse entourant les impacts sur les conditions d'apprentissage des élèves et l'enseignement des autres disciplines, sans oublier les conséquences sur les conditions de travail du personnel enseignant et la faisabilité sur le plan de l'organisation scolaire.

« De toute évidence, le gouvernement a manqué de vision dans ses priorités en éducation au cours des dernières années. Sans nous réjouir trop vite, nous accueillons positivement la décision du ministre de l'Éducation, qui semble remettre en perspective l'imposition mur à mur de l'enseignement intensif de l'anglais à la suite des pressions des principaux acteurs du réseau scolaire. Nous espérons que le ministère saura désormais placer les intérêts des élèves et les enjeux pédagogiques au cœur des décisions qui seront prises dans l'avenir, particulièrement dans ce dossier », conclut Josée Scalabrini. /

## Sommet international sur la profession enseignante

# LES PROFS DU QUÉBEC ENTENDUS

MAXIME GARNEAU *Conseiller FSE-CSQ aux communications*

Fière de représenter les enseignantes et enseignants québécois lors du 5<sup>e</sup> Sommet international sur la profession enseignante, la présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), Josée Scalabrini, a profité de cette tribune pour y présenter les priorités de la Fédération, notamment l'importance d'améliorer les conditions d'enseignement, et la nécessité de valoriser et de respecter l'expertise du personnel enseignant.

« Je suis heureuse d'être intervenue dans ce forum mondial, et d'y avoir fait connaître la réalité et les défis que vivent concrètement les enseignantes et enseignants québécois sur le terrain. Que l'on parle de nouvelles technologies, de pratiques pédagogiques ou de nouveaux programmes, on rencontre souvent les mêmes problèmes. Les décisions sont prises sans consulter le personnel enseignant et sont mises en œuvre dans les écoles sans les ressources nécessaires », explique-t-elle.

Dans le cadre de ce sommet qui s'est déroulé à Banff, en Alberta, plusieurs séminaires et ateliers ont été offerts aux participantes et participants. De multiples sujets y ont été abordés, notamment l'éducation des autochtones, l'éducation de la petite enfance et l'utilisation des technologies de l'information dans les salles de classe.

### RECONNAÎTRE ET RESPECTER L'EXPERTISE ENSEIGNANTE

Présent à l'événement pour pallier l'absence du ministre de l'Éducation, François Blais, son adjoint parlementaire, Alexandre Iracà, a animé un atelier présentant les initiatives du Québec et du Luxembourg en matière d'utilisation des technologies en classe. Le Québec y a, entre autres, mentionné l'implantation massive des tableaux numériques interactifs (TNI) dans les classes de la province.



Photo Pascal Ratthe

Josée Scalabrini

Une intervention de Josée Scalabrini, qui tenait à nuancer les propos de M. Iracà, a été très bien reçue par les représentantes et représentants des autres délégations.

« Les enseignantes et enseignants doivent être consultés, et leur expertise doit être reconnue et respectée lorsque des décisions importantes sont prises pour notre système d'éducation. L'implantation des TNI en est un très bon exemple », lance Josée Scalabrini.

« À des fins purement électorales, le gouvernement a décidé, il y a quelques années, de doter toutes les salles de classe de tableaux numériques interactifs. Le hic, c'est que, faute de financement et d'une planification adéquate, les enseignantes et enseignants n'ont pas eu le temps ni la formation dont ils avaient besoin pour s'approprier et bien exploiter ce nouvel outil, et n'ont pas bénéficié de l'assistance technique dont ils avaient besoin lorsque des problèmes survenaient. C'est bien beau de dire, dans un discours, que le Québec est à l'avant-garde mais, dans la réalité, il faut aussi se donner les moyens de réaliser nos ambitions », poursuit-elle.

### LE QUÉBEC BIEN REPRÉSENTÉ

Le Sommet, qui rassemblait les ministres de l'Éducation et les leaders de syndicats et d'associations d'enseignantes et enseignants de 16 pays, s'est déroulé sous le thème Mettre en œuvre des politiques et des pratiques hautement efficaces en enseignement.

Le personnel enseignant québécois y était bien représenté, avec la participation de la présidente de la FSE-CSQ, Josée Scalabrini, de la deuxième vice-présidente de la CSQ, Line Camerlain, et du président de l'APEQ (Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec), Richard Goldfinch. /

## Secrétaire d'école

# DANS LE TOURBILLON D'UNE JOURNÉE DE TRAVAIL

FRANÇOIS BEAUREGARD *Collaboration*

**Prendre les présences, répondre au téléphone, remplir des bons de commande, faire des chèques, payer des factures, distribuer le courrier, communiquer avec les parents, retrouver les objets perdus, annoncer les changements d'horaire des enfants, soigner leurs petits bobos et consoler les élèves qui ont de la peine. Ouf ! Voilà seulement quelques-unes des tâches que remplit avec efficacité Karine Montpetit dans le tourbillon d'une journée de travail à l'école primaire Saint-Thomas de Hudson.**

Le travail de secrétariat s'est radicalement transformé depuis l'époque, immortalisée dans le film *Populaire*<sup>1</sup> de Régis Roinsard, où l'on sélectionnait les candidates à ces postes en fonction de la vitesse à laquelle elle pouvait dactylographier des documents. L'ordinateur a remplacé la vieille et bruyante machine à écrire, et les tâches se sont grandement diversifiées.

« Ce que j'aime plus que tout dans ce travail, c'est d'accomplir un grand nombre de tâches différentes. Les journées ne se ressemblent jamais et puis, l'école est un milieu de travail vibrant où il y a toujours de l'action », observe celle qui travaille à la Commission scolaire des Trois-Lacs depuis près de cinq ans.

La contrepartie à cette activité fébrile est que la secrétaire est constamment dérangée dans son travail quotidien. « Il m'arrive de ne pas pouvoir terminer une tâche que j'ai commencée le matin, car j'ai été constamment interrompue pour répondre à d'autres urgences », explique Karine Montpetit.



Karine Montpetit

### DES EXIGENCES ÉLEVÉES

Pour bien remplir cette fonction, il faut donc être polyvalente et surtout démontrer une bonne capacité d'adaptation pour faire face aux imprévus. De plus, ne devient pas secrétaire d'école qui veut. Il faut non seulement détenir un diplôme d'études professionnelles en secrétariat, mais obtenir obligatoirement une note de 80 % aux tests de français et de bureautique et réussir les tests concernant le panier de tâches élaboré par la commission scolaire. Et, au-delà des exigences professionnelles requises, il faut démontrer de nombreuses qualités personnelles telles que l'autonomie, la débrouillardise, l'entregent et la diplomatie.

« Parfois, il faut annoncer de mauvaises nouvelles à des parents, par exemple lorsque des classes sont en surnombre. Cela soulève des frustrations bien compréhensibles, alors il faut être à l'écoute dans ces situations dérangeantes pour les familles », souligne-t-elle.



Photos François Beauregard

### UNE CONTRIBUTION ESSENTIELLE AU FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

Souvent, c'est quand les gens sont absents qu'on réalise à quel point ils nous sont indispensables. Aussi, quand on demande à Karine Montpetit à quoi ressemblerait une semaine sans secrétaire à son école, elle répond qu'il n'y aurait plus personne pour répondre aux appels, recevoir les parents, assurer le fonctionnement de la photocopieuse, savoir ce qui est advenu d'un enfant qui a pris l'autobus alors qu'il devait être marcheur et ainsi de suite.

« S'il n'y avait personne pour me remplacer pendant toute une semaine, je pense qu'il y aurait une certaine désorganisation et que le personnel de l'école me rappellerait rapidement à la rescousse », conclut-elle en riant ! /

<sup>1</sup> *Populaire* (2012). populaire-lefilm.com

## Intégration d'apprentissage en orientation scolaire

# Le projet ministériel semble voué à l'échec

MARIE-EVE QUIRION *Conseillère FPPE-CSQ à l'action professionnelle*

**Exit les cours d'éducation aux choix de carrière : telle a été la décision prise par le ministère de l'Éducation, il y a 10 ans, dans le cadre du renouveau pédagogique. Souhaitant alors améliorer le soutien aux élèves, il adopta l'approche orientante, qui devait permettre l'exploration des intérêts personnels, la découverte des carrières qui y sont rattachées et une meilleure compréhension des liens avec les matières étudiées. Aujourd'hui, constatant les multiples lacunes de cette approche, il jette son dévolu sur un nouveau projet... Qu'en est-il exactement ?**

Précisons, tout d'abord, qu'il ne s'agit pas d'un cours, mais plutôt de contenus obligatoires en orientation scolaire à intégrer dans le parcours des élèves du 3<sup>e</sup> cycle du primaire jusqu'à la fin du secondaire, soit entre 5 et 10 heures par année. Un continuum a aussi été développé par le Ministère : on y présente des stratégies d'apprentissage et les résultats attendus des élèves.

Selon la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ), le projet ne doit pas reposer uniquement sur les épaules du personnel enseignant. Les conseillères et conseillers d'orientation (c. o.) doivent impérativement être impliqués dans l'ensemble du processus. Mais, sur ce point, le Ministère ne s'engage à rien pour l'instant...

### UN PROJET QUI EST LOIN D'ÊTRE PROMETTEUR

L'initiative du gouvernement ne semble guère prometteuse : les retombées des projets pilotes implantés dans 17 écoles sont très relatives. Dans plusieurs cas, le projet ne consiste qu'à documenter ce qui se fait déjà. De plus, peu d'écoles pilotes semblent avoir mis en place de nouvelles initiatives en lien avec le projet gouvernemental. Fait à noter : dans certains cas, les c. o. n'étaient pas informés de l'existence du projet pilote dans leur école...

Par ailleurs, le Ministère a dû retarder l'implantation de son projet dans l'ensemble du réseau scolaire, qui était prévue en septembre 2015. Cette cible était, depuis le départ, irréaliste en raison du manque criant de c. o. dans les écoles et des mesures d'austérité qui enveniment la situation.

### RÉPONDRE AUX BESOINS DES ÉLÈVES

Les conseillères et conseillers d'orientation scolaire doivent s'acquitter de tâches administratives de plus en plus variées, qui les éloignent de l'intervention directe auprès des élèves. Pourtant, dès le premier cycle du secondaire, les élèves ont d'importants choix à faire et ont besoin d'aide pour s'y retrouver.

Selon la FPPE-CSQ, il est urgent de changer les choses et de remédier à la déconsidération professionnelle que les c. o. vivent. Des expériences menées dans certaines commissions scolaires ont permis d'améliorer la situation. C'est le cas, entre autres, de la Commission scolaire de la Capitale où travaille Line Houde, conseillère d'orientation.

« Dans notre commission scolaire, nous avons développé une approche centralisée qui nous permet de créer un portrait personnalisé et évolutif de chaque élève. À la fin du secondaire, nous regarderons avec chacun le chemin qu'il a parcouru en matière de connaissance de soi, mais aussi d'intérêts professionnels. »

Selon elle, c'est la qualité de l'intervention qui doit primer : « Une intervention ciblée de 20 minutes est souvent plus efficace que du contenu mal intégré pendant 2 heures ! » Toutefois, une telle approche nécessite des c. o. en nombre suffisant dans les écoles, ce qui est loin d'être le cas actuellement.

En somme, beaucoup reste à faire pour améliorer l'accès aux services aux élèves en matière d'information et d'orientation. Il faut reconnaître davantage l'expertise spécifique des c. o., assurer leur entière participation dans les interventions auprès des élèves et augmenter les ressources disponibles dans les écoles.



La campagne Web On se donne les moyens de la FPPE-CSQ compte maintenant plus de 600 000 visionnements ! Ne manquez pas la troisième capsule virale lancée plus tôt ce printemps. Visitez [onsedonnelesmoyens.com](http://onsedonnelesmoyens.com).

## Valorisation de la formation technique au collégial

# LES PASSERELLES DEC-BAC, UNE AVENUE DE CHOIX ?

PIERRE AVIGNON *Conseiller FEC-CSQ*

**Chaque année, plus de 30 % des cégépiennes et cégépiens inscrits à la formation technique accèdent directement à l'université. Parmi eux, plusieurs utilisent une « passerelle » qui leur permet de terminer leur baccalauréat plus rapidement. Toutefois, à quel point l'offre de passerelles DEC-BAC influence-t-elle les jeunes quand vient le temps de choisir leur parcours au collégial ? Est-ce la voie à privilégier pour valoriser la formation technique et accroître le taux d'inscription dans certains programmes ?**

Les inscriptions au cégep se divisent de manière quasiment égale entre la formation préuniversitaire et la formation technique. Cette dernière propose 130 programmes offrant un accès au marché du travail après 3 ans d'études, en plus d'offrir un passage vers des programmes universitaires qui leur reconnaissent un certain nombre de crédits pouvant équivaloir jusqu'à 1 an d'études. Entre 2002 et 2012, la proportion d'étudiantes et d'étudiants effectuant le passage direct du diplôme d'études collégiales (DEC) technique à l'université a connu d'ailleurs un essor important : de 20,6 % à 31,2 %.

### UNE UTILISATION VARIABLE SELON LES PROGRAMMES

Plusieurs raisons peuvent expliquer ce phénomène, dont l'augmentation des exigences, parfois mal justifiées, de nombreux ordres professionnels, dont l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. La multiplication des ententes – il en existerait plus de 300 – entre les cégeps et les universités pour favoriser le passage du DEC technique au baccalauréat (BAC) explique sans doute également en grande partie cette tendance. Tous les cégeps offrant Soins infirmiers, par exemple, ont signé un tel accord avec une université, ce qui permet à la personne ayant gradué de choisir entre l'exercice direct de la profession et la poursuite d'études universitaires.

Si les techniques de Soins infirmiers ont été précurseurs dans ce domaine, 50 % des titulaires de ce DEC s'en prévalant, des passerelles existent aujourd'hui dans de très nombreux secteurs, allant des techniques d'éducation à l'enfance, au génie civil en passant par l'animation 3D. Toutefois, au sein de ces programmes, le taux de passage direct à l'université varie beaucoup. Par exemple, il est de 81,5 % pour les détentrices et détenteurs d'un DEC en Technologie de systèmes ordonnés, donnant notamment accès à l'École de technologie supérieure, alors qu'il se situe autour de 30 % pour des techniques comme Travail social ou Intégration multimédia.

1 Diplôme d'études professionnelles



Photo Jean-François Leblanc

### LES PASSERELLES DEC-BAC, UNE SOLUTION MIRACLE ?

Bien qu'intéressantes pour les étudiantes et étudiants en termes de temps et de ressources, on peut se demander si les passerelles DEC-BAC constituent une panacée, notamment pour l'attractivité des programmes techniques. De plus, ces passerelles comportent certaines limites. Par exemple, les étudiantes et étudiants qui souhaitent s'inscrire dans une autre université que celle avec laquelle leur cégep a conclu une entente ne peuvent pas bénéficier d'un parcours accéléré.

On doit également se demander si ces ententes ont réellement permis d'augmenter les inscriptions dans certains programmes techniques, même s'il est certain qu'elles semblent plus attrayantes que les passerelles DEP<sup>1</sup>-DEC offrant pourtant le même type d'avantages, mais qui attirent seulement 0,1 % des étudiantes et étudiants.

### VALORISER DAVANTAGE LA FORMATION TECHNIQUE

Actuellement, certains programmes souffrent d'un faible taux d'inscription, malgré leur forte pertinence. Il est donc nécessaire de valoriser la formation technique au collégial. Or, on ne peut pas miser seulement sur les passerelles DEC-BAC. Parmi les autres solutions à mettre de l'avant, il s'avère indispensable de renforcer la promotion nationale et de coordonner des programmes techniques. Le ministère et les différents établissements collégiaux ont notamment un rôle important à jouer pour favoriser la collaboration dans ce domaine.

Enfin, en cette période de négociation, un autre moyen de valoriser la formation technique, c'est de valoriser le travail des techniciennes et techniciens qui en sont issus, qui exercent leur profession dans le milieu collégial, comme ailleurs, et qui subissent, trop souvent, les effets des mesures d'austérité se traduisant notamment par des abolitions de poste. /

## Aide financière aux études

# ALLONGER LES DÉLAIS, UNE BIEN MAUVAISE IDÉE !

GABRIEL DANIS *Conseiller CSQ à l'enseignement supérieur*

**Les étudiantes et étudiants en région devront désormais attendre plus longtemps avant que leur demande d'aide financière soit traitée. Le gouvernement a annoncé, l'hiver dernier, des changements importants dans le fonctionnement des bureaux d'aide financière aux études de la plupart des cégeps et des universités, et ce, à la grande surprise de tous.**

En effet, Québec entend retirer aux bureaux d'aide financière aux études des établissements l'accès au « profil 3 », qui leur permet de répondre aux demandes des étudiantes et étudiants et de les traiter rapidement. Seules cinq universités (Université de Montréal, Université Laval, Université du Québec à Montréal, Université de Sherbrooke et Université McGill) en conserveront l'accès ; autant dire que les régions feront, une fois de plus, les frais des décisions du gouvernement Couillard.

Pourtant, depuis une dizaine d'années, le « profil 3 » permet aux bureaux d'aide financière des établissements d'enseignement, par l'intermédiaire d'un personnel qualifié et d'un logiciel commun, d'effectuer le traitement des demandes plus complexes qui lui sont soumises. Les dossiers complétés attestent alors automatiquement de la recevabilité de la demande, et ce, dans un très court délai (entre 24 et 48 heures).

### L'ACCÈS AUX ÉTUDES COMPROMIS

Malheureusement, le retrait du « profil 3 » entraînera une augmentation des délais de 4 à 8 semaines pour l'obtention du calcul de l'aide financière, à la suite de quoi s'ajoutera une attente de près de 2 semaines pour la réception du premier versement. Une situation d'autant plus déplorable que ce sont les étudiantes et étudiants les plus vulnérables qui bénéficient de ces services, particulièrement dans le secteur de la formation continue et de l'éducation permanente (nouveaux immigrants, étudiants chefs de famille monoparentale, personne retournant aux études, etc.).

« Il faut craindre qu'un temps de traitement accru ait un impact négatif sur l'accès aux études supérieures, la persévérance scolaire et la réussite de ces étudiants. C'est une autre illustration des conséquences des compressions budgétaires. Il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'un service direct à l'élève qui sera touché », soutient Monique Lussier, conseillère à la vie étudiante au Cégep Marie-Victorin et membre de la Fédération du personnel professionnel des collèges (FPPC-CSQ).



Photo Pascal Rattihé

Pierre Chassé et Monique Lussier

### ON S'ATTAQUE À L'AUTONOMIE PROFESSIONNELLE

De plus, cette décision vient diminuer la marge de manœuvre du personnel des bureaux d'aide financière. « Alors qu'on pouvait rapidement rassurer les étudiants et ainsi faire une différence dans leur vie, on n'aura d'autres choix que de leur demander d'attendre plusieurs semaines avant d'être informés d'une décision. Ce délai n'a aucun sens et pourrait en décourager certains de faire un retour aux études », affirme Yvonne Dudley, responsable de l'aide financière aux études au Collège Dawson et membre de la Fédération du personnel de soutien de l'enseignement supérieur (FPSES-CSQ).

### DES ÉCONOMIES BIEN HYPOTHÉTIQUES

Selon le gouvernement, la décision est avant tout motivée par un souci d'économies. Il estime qu'il est plus efficient de centraliser le traitement des dossiers au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche plutôt que de fournir un soutien technique au personnel des établissements d'enseignement sur le terrain.

Or, le gouvernement refuse de rendre publique son estimation des économies attendues, d'autant plus que la majeure partie des investissements pour implanter le logiciel et former le personnel a déjà été réalisée.

« Nous doutons fortement que des économies soient possibles avec cette centralisation. Les bénéfices escomptés sont minimes par rapport aux impacts directs sur les étudiants », ajoute Pierre Chassé, conseiller à l'information scolaire et professionnelle au Cégep Édouard-Montpetit et membre de la FPPC-CSQ.



Yvonne Dudley

## RENDRE PUBLIQUE CETTE DÉCISION SANS FONDEMENT

La CSQ, de concert avec la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), a écrit au ministère de l'Éducation afin d'exposer son désaccord profond avec ce choix douteux. Des solutions existent pour améliorer l'efficacité du système actuel sans nécessiter d'investissements importants.

Après avoir reporté 3 fois la date prévue pour retirer le « profil 3 » aux établissements, la date du 3 mai 2015 circule dorénavant comme date butoir. Au moment d'écrire ces lignes, une conférence de presse commune était en préparation avec la FECQ, la FEUQ et l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) afin d'exposer au grand jour cette fâcheuse décision et, ultimement, de faire reculer le gouvernement. /

# Les carrés verts déboutés en Cour supérieure !

GABRIEL DANIS *Conseiller CSQ à l'enseignement supérieur*

**Mars 2015 : la Cour supérieure rejette en bloc la requête des carrés verts Laurent Proulx et Miguël Bergeron. Rappelons que leur croisade, amorcée après la grève étudiante du printemps 2012, visait le monopole de représentation des associations étudiantes et l'obligation d'y cotiser financièrement. En s'adressant aux tribunaux, ils souhaitaient faire invalider certaines dispositions de la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants (LAFAE). Plusieurs extraits<sup>1</sup> du jugement sont particulièrement savoureux :**

Les mesures [de la loi] ont contribué à doter l'ensemble des étudiants du Québec, des niveaux collégial et universitaire, d'organisations représentatives reconnues et responsables de la protection et de la promotion de leurs intérêts aussi variés soient-ils [...] Les avantages que procure la LAFAE aux étudiants sont largement supérieurs aux inconvénients.

[...] La division, les conflits, les divergences d'opinion sont inévitables dans un groupe et font partie d'une société démocratique. La LAFAE permet de régler démocratiquement des conflits, peu importe leur nature. Il suffit d'y participer. L'intérêt doit y être. Les demandeurs ont toujours pu s'exprimer, ont toujours pu se retirer de l'association, fonder ou s'associer à d'autres.

[...] La démonstration par les demandeurs que [certains] articles de la LAFAE briment leur liberté d'expression et d'association n'a pas été faite. Les dispositions de la LAFAE peuvent être modifiées mais elles ne sont pas inconstitutionnelles.

## LA FONDATION 1625

Les démarches judiciaires entreprises par les deux chevaliers de la démocratie ont été financées par la Fondation 1625, qu'ils ont eux-mêmes créée en 2012 et dont les sources de financement sont nébuleuses...

## JURIDICARISATION OU DÉMOCRATIE ?

Les opposantes et opposants à la grève étudiante entendent déposer de nouvelles requêtes judiciaires pour bloquer le mouvement du printemps 2015, une tâche qui leur sera d'ailleurs facilitée par les troussees d'injonction 101 offertes par la Fondation 1625. De plus, ils somment le ministre de l'Éducation ainsi que les rectorats et les directions des cégeps de préserver leur droit d'assister à leurs cours, à défaut de quoi ils ont l'intention de les poursuivre devant les tribunaux.

En lieu et place d'une judiciarisation tous azimuts, ont-ils seulement imaginé inviter les étudiantes et étudiants opposés à la grève à faire valoir leur point de vue, de façon démocratique, lors des différentes assemblées générales dans les cégeps et universités ? /

1 RÉMILLARD, David (2015). « Fin de l'adhésion automatique aux associations : Laurent Proulx débouté », *Le Soleil* (19 mars), [lapresse.ca/le-soleil/actualites/education/201503/19/01-4853676-fin-de-ladhesion-automatique-aux-associations-laurent-proulx-deboute.php](http://lapresse.ca/le-soleil/actualites/education/201503/19/01-4853676-fin-de-ladhesion-automatique-aux-associations-laurent-proulx-deboute.php).



RÉFORME BARRETTE

# FAISONS PREUVE DE VIGILANCE ET PASSONS À L'ACTION !

LISE GOULET *Conseillère CSQ en santé et services sociaux*

Les effets de la première vague Barrette se font sentir, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015, dans le réseau de la santé et des services sociaux. Les nombreuses compressions budgétaires et suppressions de postes nourrissent l'insécurité, la confusion et la colère du personnel, qui se trouve piégé dans un grand remue-ménage où plusieurs ne savent plus qui fait quoi, où et comment. Les travailleuses et travailleurs devront attendre plusieurs semaines, voire plusieurs mois, avant de connaître la nouvelle structure d'emplois pour chacun des établissements et points de service.

Toutefois, ce n'est pas parce que le gouvernement impose ses lois que le personnel doit se laisser faire... Il est encore possible de lutter contre les effets désastreux de la réforme Barrette.

## QUELQUES PISTES D' ACTIONS

☛ La qualité et la sécurité des services et des soins vous préoccupent ? Vous êtes témoins de situations problématiques dans votre milieu de travail ? Vous ou l'un de vos proches vivez des problèmes d'accessibilité ? Aidez-nous à repérer les dérives et les problèmes qu'occasionne la nouvelle réforme. Communiquez avec votre syndicat.

☛ Vous aimeriez aider à contrer la privatisation du réseau public de santé ? Participez aux différentes actions de mobilisation à venir.

Pour en savoir plus sur la réforme Barrette, visitez le site [austerite.lacsq.org](http://austerite.lacsq.org).

## La privatisation, le souhait non avoué du gouvernement ?

Les mesures d'austérité et les réformes actuelles mettent en péril le système public de santé et de services sociaux. Si le ministre Barrette continue d'affirmer que les services à la population ne seront pas touchés, il ne prend aucun engagement financier concret pour les améliorer, bien au contraire. Il cultive aussi l'ambiguïté en affirmant que tous les points de services seront maintenus, sans jamais préciser quels soins y seront offerts, dans quelle proportion et à quelles conditions.

En refusant de s'engager à réinvestir les sommes économisées pour améliorer les services, le gouvernement fragilise, déstabilise et démotive le personnel et les équipes de soins. Qu'à cela ne tienne, il continue de revoir les programmes et les services afin de réduire encore plus ses dépenses. Bien qu'il soutienne faire ces choix pour préserver le système public de santé, dans les faits, le gouvernement favorise la privatisation.





## L'ÉPREUVE DES FAITS

D'un côté, le gouvernement prétend vouloir améliorer l'accessibilité, la qualité et la sécurité des services. De l'autre, il impose des compressions budgétaires majeures, déstabilise les équipes de soins et augmente les processus de reddition de comptes. Peut-on réellement améliorer l'efficacité d'un système de santé, tout en le privant des ressources lui permettant d'agir efficacement ?

Et si les milliards de compressions annoncées cachaient une volonté de désassurer des pans complets de services sociaux et de santé ? Et si cette réforme s'inscrivait dans un plan débuté il y a plusieurs années ? Rappelons-nous quelques moments importants :

- 2004** Le projet de loi n° 25 est adopté sous le bâillon pour fusionner les établissements en centres de santé et de services sociaux (CSSS). L'objectif ? Améliorer l'accès aux services, diminuer la bureaucratie et réaliser des économies. Or, un rapport du ministère de la Santé et des Services sociaux, paru en 2010, ne révèle aucune amélioration significative dans l'accès aux services médicaux.
- 2007** Les médecins obtiennent le droit de s'incorporer. Sept ans plus tard, 45 % des 22 500 médecins ont fait le pas, privant ainsi le gouvernement de 150 millions de dollars en revenus fiscaux annuellement.
- 2008** Dix-huit mois après l'adoption sous le bâillon du projet de loi n° 33, qui autorise la réalisation de trois types de chirurgie en clinique privée et leur couverture par les assureurs privés, le gouvernement consent à ce qu'une cinquantaine d'interventions puissent être réalisées en clinique médicale spécialisée.
- 2015** La prolifération de frais en tout genre réclamés lors de consultations médicales constitue une autre forme de privatisation qui compromet l'universalité des soins. À cet égard, la section intitulée *Utilisation des sommes liées à la désassurance d'un service assuré* du projet de loi n° 28 visant le retour à l'équilibre budgétaire, adopté sous le bâillon en avril dernier, ne laisse présager rien de bon.

Nous devons riposter contre ce virage qui contribue au démantèlement progressif du réseau public de santé et de services sociaux. L'heure est à l'action ! /

Syndicat des salariées(es) du CRDP  
Le Bouclier

# PLUS DE 500 VOIX S'AJOUTENT À LA F4S-CSQ

**Les salariées et salariés du Centre de réadaptation en déficience physique (CRDP) Le Bouclier choisissent la CSQ et unissent leurs forces avec le Syndicat des technicien(ne)s et professionnel(le)s de Lanaudière (STPL).**

Jusqu'à tout récemment, le personnel du CRDP Le Bouclier formait le seul groupe non syndiqué visé par la fusion des établissements dans la foulée de l'adoption du projet de loi n° 10<sup>1</sup>. À la suite d'une campagne de syndicalisation menée en collaboration avec le STPL, l'ensemble des salariés des catégories 2, 3 et 4 ont fait le choix de la représentation collective. Une entente de regroupement stratégique a été adoptée à l'unanimité par les deux syndicats.

Claude de Montigny, président de la Fédération des syndicats de la santé et des services sociaux (F4S-CSQ), se réjouit de l'affiliation de ce nouveau syndicat, qui renforce la présence de sa fédération dans les régions de Laurentides et de Lanaudière. « Les salariées et salariés du CRDP Le Bouclier ont pris la meilleure décision en cette période de chambardement administratif. En s'associant à une fédération et à une centrale fortes, ils s'assurent que leurs droits sont défendus avec vigueur, peu importe leur fonction ou leur statut d'emploi », affirme-t-il. /



L'équipe syndicale regroupée

<sup>1</sup> Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales.

# SURVIVRE AUX CHANGEMENTS

PIERRE LEFEBVRE *Conseiller CSQ en santé et sécurité du travail*

**Ça y est ! Le projet de loi n° 10, adopté sous le bâillon en février, commence à produire ses effets sur le personnel du réseau de la santé et des services sociaux. Des changements sont encore à venir dans le réseau scolaire, ainsi qu'au sein d'autres organismes visés par des fusions. Devant ces multiples changements, on peut anticiper une augmentation de la détresse psychologique parmi le personnel touché. Comment survivre, dans un tel contexte ?**

Le réseau des responsables en santé et sécurité du travail de la CSQ s'est penché sur cette question en avril dernier. Grâce à la collaboration d'Estelle M. Morin, psychologue et professeure à HEC Montréal, et de Lucie Legault, conseillère à l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur affaires sociales (ASSTSAS), les personnes présentes ont pu prendre la pleine mesure des défis qui se posent et du rôle que les syndicats pourraient être appelés à jouer.

Les recherches réalisées par Estelle M. Morin lui ont permis de conclure que la clé réside dans le sens que l'on peut donner à notre travail et dans celui qu'on peut retrouver au travail. Selon le modèle qu'elle propose, le sens au travail provient essentiellement de la qualité des relations, alors que le sens du travail relève des caractéristiques mêmes de ce dernier.

## DES NUANCES IMPORTANTES

Ainsi, *un travail qui a du sens* est caractérisé par son utilité sociale, l'autonomie permise dans son accomplissement ainsi que les occasions d'apprentissage et de développement qu'il comporte.

Les *relations qui ont du sens* sont marquées, pour leur part, par la rectitude morale associée à un travail qui respecte les valeurs de justice et d'équité, par la qualité des relations qui supposent des occasions d'entraide et un soutien de la part des collègues et des supérieurs, ainsi que par la reconnaissance pour le travail accompli.

## DES CONDITIONS PROPICES AUX CHANGEMENTS

Dans la préservation et la promotion de la qualité de vie au travail, l'individu a certes une part de responsabilité. On abordera ainsi le changement de manière optimiste, comme une occasion de développement professionnel, tout en faisant preuve d'authenticité, de savoir-faire social, d'influence, etc.

La plus grande part, toutefois, appartient aux gestionnaires et aux responsables des ressources humaines qui devront créer ou appuyer les conditions propices au changement harmonieux : pratiques de soutien et de reconnaissance, pratiques de participation des personnes salariées, consolidation d'équipe, enrichissement du travail, encouragement à l'entraide et à la coopération, gestion de la relève, développement de relations positives entre les employés, formation et entraînement, meilleur arrimage entre les obligations professionnelles et personnelles, etc.

Ces actions conjuguées, par leurs effets protecteurs, pourront prévenir la détresse psychologique et, par leurs effets bénéfiques, contribueront à promouvoir le bien-être psychologique. /

## DE PRÉCIEUX OUTILS

L'ASSTSAS, dans le contexte particulier des changements majeurs dans le réseau de la santé et des services sociaux, offre aux établissements une gamme d'activités visant à les aider à analyser les situations, à identifier et prévenir les problèmes et à proposer des pistes de solution.

Les établissements intéressés à recevoir ce soutien peuvent ainsi faire une demande paritaire auprès de l'Association pour des conseils et de l'assistance technique, des formations locales ou des conférences sur le sujet. Le site de l'Association met aussi à la disposition des établissements et des syndicats plusieurs outils ([asstsas.qc.ca/dossiers-thematiques/sante-psychologique.html](http://asstsas.qc.ca/dossiers-thematiques/sante-psychologique.html)).



Photo François Beaugard

Pour en savoir plus sur les travaux d'Estelle M. Morin  
[irsst.qc.ca/media/documents/PubIRSST/R-624.pdf](http://irsst.qc.ca/media/documents/PubIRSST/R-624.pdf)

# UN ÉVÉNEMENT TRÈS ATTENDU !

KATHY GIBSON *Conseillère FIPEQ-CSQ aux communications*

C'est sous le thème « Nous préparons l'avenir ! » qu'aura lieu, du 8 au 10 juin 2015 à Saint-Sauveur, le tout premier congrès de la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ). Cette instance démocratique, la plus importante de l'organisation, marquera un tournant puisqu'elle déterminera la structure de la Fédération, ce qui constitue une étape charnière, ainsi que ses orientations pour les deux prochaines années.

Enraciné dans plusieurs mois de réflexion, de discussions et d'analyses, cet événement se veut générateur d'idées et d'échanges constructifs. Au cours de ces trois journées décisives, les congressistes débattront des propositions du Conseil fédéral et se prononceront sur celles-ci. Parmi les éléments au cœur de leurs discussions, mentionnons les grandes orientations et les statuts et règlements de la Fédération, le modèle organisationnel et l'élection des membres du Comité exécutif.



## UN THÈME ÉLOQUENT

Le thème « Nous préparons l'avenir ! » reflète la réalité des membres et l'ensemble des activités de la Fédération. En effet, il fait à la fois référence aux tout-petits, qui sont au cœur du travail des membres, ainsi qu'à la FIPEQ-CSQ qui veille à assurer un avenir meilleur pour ses membres ainsi que pour toutes les intervenantes en petite enfance.

Cela ne fait aucun doute : les 200 intervenantes en petite enfance, membres et déléguées attendues, marqueront l'histoire de la FIPEQ-CSQ !

## UN TOUT NOUVEAU SITE WEB

Le site de la FIPEQ-CSQ a fait peau neuve !  
Visitez sans tarder le site [fipeq.org](http://fipeq.org).

Le site [lateteapapineau.org](http://lateteapapineau.org) a lancé récemment une nouvelle capsule visant à vulgariser les impacts de l'austérité sur le secteur de la petite enfance. À voir, à essayer et à partager !



## Syndicalisation dans les CPE

# La FIPEQ-CSQ active partout au Québec

SIMON LAVIGNE

*Conseiller CSQ à l'action terrain*

La FIPEQ-CSQ poursuit ses efforts de syndicalisation auprès des salariées des CPE et continue de récolter la confiance d'un nombre grandissant d'éducatrices partout au Québec. Le Syndicat des intervenantes en petite enfance de Québec (SIPEQ) a récemment accueilli deux nouveaux centres de la petite enfance (CPE) dans ses rangs. Les salariées des CPE La Tourniquette de Thetford Mines ainsi que L'Amhironnelle de Saint-Henri-de-Lévis ont obtenu leur accréditation et entament la production de leur cahier de demandes respectives en vue de leur première négociation collective.

Plus encore, la FIPEQ-CSQ a fait une percée dans la région de l'Outaouais avec la création du tout nouveau Syndicat des intervenantes en petite enfance de l'Outaouais (SIPEO). En mars dernier, les éducatrices du CPE La Ribambelle d'Aylmer, soutenues par leurs consœurs de l'Alliance des intervenantes en milieu familial – Outaouais, ont fait figure de pionnières en obtenant leur première accréditation.

Par ailleurs, il semble que la nouvelle se soit répandue rapidement, car une requête pour le CPE La Cigale et la Fourmi (possédant deux installations, soit à Perkins et à Saint-Pierre-de-Wakefield) a été déposée auprès de la Commission des relations du travail, le 20 avril dernier. La FIPEQ-CSQ a fait de la création de nouveaux syndicats en petite enfance une priorité, et les résultats sont très positifs ! /

# Pour des vacances réussies, mieux vaut être informés !

OLIVIER DEMERS *Conseiller CSQ à la sécurité sociale*

**La saison estivale est enfin de retour, et qui dit été dit aussi vacances ! Voici quelques renseignements utiles concernant les protections d'assurance voyage, d'assurance annulation et d'assistance voyage que vous détenez avec votre assurance collective SSQ, que vous ayez opté pour le régime Maladie 1, 2 ou 3.**

## L'ASSURANCE VOYAGE, UNE PROTECTION À CONNAÎTRE

Saviez-vous qu'en cas d'une urgence médicale, de frais engagés à la suite d'un décès, d'un accident ou d'une maladie subite en voyage, les frais médicaux sont couverts à 100 %, pour un montant maximal de 5 000 000 \$ à vie par personne assurée ? Toutefois, il importe de connaître les clauses encadrant cette protection.

Au cours des 30 jours *précédant la date de départ*, l'état de santé doit demeurer stable, d'un point de vue médical (il s'agit du concept de stabilité médicale). Pendant cette période :

- la médication ou la posologie ne doit pas avoir changé ;
- il ne faut pas avoir eu de symptômes nécessitant un traitement médical immédiat ;
- une situation médicale connue ne doit pas exiger une opération ou une intervention médicale dans un futur rapproché ;
- il faut s'abstenir de quitter la province si votre état de santé, celui de votre personne conjointe ou de vos enfants nécessite un traitement médical immédiat (par exemple, une fracture ou un mal d'oreille si un transport en avion est prévu).

Autre fait important : la durée de couverture est de 180 jours par année civile, soit l'équivalent de celle de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Elle peut toutefois être allongée au-delà de cette limite (par exemple, votre enfant étudié à l'étranger) si vous demandez une extension à la RAMQ. Une fois la requête acceptée, vous devez fournir la confirmation à l'assureur. Si vous effectuez une réclamation, le remboursement des frais sera coordonné entre la RAMQ et l'assureur.

## L'ASSURANCE ANNULATION, PARCE QU'ON NE SAIT JAMAIS...

Cette protection couvre à 100 % les frais reliés à l'annulation d'un voyage, et ce, pour un maximum de 5 000 \$ par personne assurée, par voyage. Toutefois, pour être admissible à cette protection, il ne doit y avoir aucun élément connu faisant en sorte que vous pourriez devoir annuler votre voyage, et ce, dans les 30 jours *précédant la date à laquelle vous effectuez votre réservation*.



Photo iStock

*Vous avez des questions sur l'assurance voyage et l'assurance annulation ? Communiquez avec le service à la clientèle de votre assureur.*

## L'ASSISTANCE VOYAGE, UN PRÉCIEUX ATOUT !

L'assistance voyage est un service offert en tout temps. En cas d'urgence médicale, il est d'ailleurs préférable de joindre ce service en premier lieu. Vous serez alors orienté vers le centre médical le plus près, et l'ouverture de votre dossier pourra être préparée avant même votre arrivée. Et, dans la grande majorité des cas, vous n'aurez pas à déboursier un sou puisque l'assistance voyage aura déjà pris une entente avec le centre médical afin que les factures soient transmises directement à l'assureur. De plus, des médecins – et des juristes si vous éprouvez des problèmes légaux – peuvent aussi s'entretenir, en votre nom, avec les intervenantes et intervenants locaux afin de trouver la meilleure solution.

En cas d'annulation de voyage, ce service peut également être très utile. Imaginons, par exemple, que le mauvais temps vous fait manquer votre vol de liaison et que vous ratez ensuite le départ de votre croisière. L'assistance voyage pourra alors vous trouver un vol menant à la première destination de votre bateau, tout en vous préparant la réclamation d'assurance annulation pour les frais supplémentaires occasionnés ainsi que pour la portion de la croisière que vous n'aurez pas faite.

Et, d'où que vous soyez dans le monde, un numéro existe pour joindre l'assistance voyage. Consultez le verso de votre carte d'assurance collective. /

# « L'AUBERGE DU CŒUR M'A DONNÉ DES OUTILS POUR DEVENIR RESPONSABLE »

NICOLE DE SÈVE *Collaboration*

**Une pente glissante : consommation de drogues, tensions et disputes familiales. L'envie de quitter le nid familial à tout prix. Avoir 20 ans n'est pas toujours facile, et Jessica le sait très bien.**

« J'ai eu un parcours normal, j'avais tout pour être heureuse. C'est après mes études secondaires que ça s'est gâché. J'avais un malaise intérieur, j'ai fait des choix bizarres. Mais rien ne m'a disposée à la consommation, à me rebeller contre ma famille. »

Elle est partie vivre ailleurs, dans une autre ville. « J'étais en détresse, je cherchais une place où habiter. Je n'avais pas d'argent. On m'a conseillé l'Auberge du cœur Roland-Gauvreau à Joliette. Je ne venais pas chercher de l'aide, je voulais simplement sortir de mon milieu familial », raconte-t-elle.

Mais le choc est là. « Je me suis retrouvée dans un groupe mixte où il n'y avait que deux filles. J'ai réalisé que j'étais aussi en difficulté, comme les autres. Cela m'a fait mal. »

Pourquoi rester ? « Parce que je ne voulais pas vivre de chambre en chambre. J'avais le goût d'avancer, je me savais capable d'améliorer les choses, de ne pas m'apitoyer sur mon sort », ajoute-t-elle.

Cette volonté de s'en sortir, d'assumer ses propres choix et de ne pas mettre la faute sur les autres caractérise sa démarche. Son séjour à l'Auberge du cœur Roland-Gauvreau durera un mois.

Une fois en appartement, une intervenante dédiée au post-hébergement la soutient dans son apprentissage vers l'autonomie. Elle maintient aussi le lien avec l'Auberge et effectue un stage rémunéré par Emploi-Québec au plateau de travail, l'Annexe à Roland, un service traiteur dans les locaux adjacents à l'Auberge.

Puis elle devient membre du conseil d'administration de l'Auberge. Une femme marque alors de façon significative son parcours, l'adjointe administrative. « J'ai été inspirée par ce qu'elle dégageait, sa confiance en elle ; elle trouvait toujours les mots justes. J'ai eu le goût de lui ressembler. J'avais trouvé un modèle. »

## CULTIVER L'ESPOIR, PRÉPARER L'AVENIR

Les Auberges du cœur accueillent annuellement environ 3 500 jeunes ayant entre 12 et 30 ans. Ils y reçoivent de nombreux services leur permettant de sortir de la rue, de se reprendre en main et de réaliser leur plein potentiel. La présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), Josée Scalabrini, est fière d'agir à titre de présidente de la campagne de financement 2014-2015 de la Fondation des Auberges du cœur.

Elle poursuit des études en comptabilité, obtient son DEC et effectue son stage à l'Auberge Roland-Gauvreau. Lorsque l'adjointe administrative annonce sa retraite, elle pose sa candidature et obtient le poste.

« Je suis contente d'être là. Je ne fais pas d'intervention directe, mais je fais quelque chose pour la maison et les jeunes. C'est difficile, aujourd'hui, pour les Auberges du cœur à cause du manque de financement. Il n'y a plus de posthébergement par exemple. Même si les besoins sont criants, on ne peut pas faire plus d'interventions, et bien des projets ne peuvent avoir lieu. »

Actuellement, elle termine un certificat en ressources humaines à l'université et songe à suivre des cours de français pour se perfectionner en orthographe et en rédaction.

Quelque part, Jessica a toujours su où elle voulait aller. « Une fois que j'ai frappé le fond, tous les choix que j'ai faits, même les petits, c'était pour m'améliorer et améliorer ma vie. L'Auberge m'a donné des outils pour assumer mes choix et devenir responsable », conclut-elle. /



**La Fondation  
des Auberges  
du cœur**

**JOSÉE SCALABRINI**  
PRÉSIDENTE DE  
LA CAMPAGNE DE  
FINANCEMENT



Je vous invite à APPUYER CETTE CAUSE pour contribuer à **BÂTIR L'AVENIR** de ces milliers de jeunes d'ici qui cherchent à s'en sortir et qui trouvent les ressources pour le faire auprès **des Auberges du cœur**.

**VOICI MON DON :**

30 \$   
  40 \$   
  50 \$   
  75 \$  
 OU \_\_\_\_\_ \$

**CHÈQUE** (à l'ordre de la Fondation des Auberges du cœur)  
 Vous pouvez faire votre don sur le site Internet sécurisé au [www.aubergesducoeur.com](http://www.aubergesducoeur.com). Un reçu officiel sera envoyé pour toute contribution de 20 \$ ou plus.

**J'EFFECTUE MON DON PAR :**

MasterCard  
 VISA

**MODE DE PAIEMENT**

Nom : \_\_\_\_\_

Numéro de la carte : \_\_\_\_\_

Date d'exp. : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse courriel (pour recevoir votre reçu) : \_\_\_\_\_

Veuillez ne pas communiquer mon nom et mes coordonnées à d'autres organismes.

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

OCT. 2014

No d'enregistrement d'organisme de bienfaisance : 88806 6248 RR0001

4246, rue Jean-Talon Est, Tour Sud - bureau 17, Montréal (Québec) H1S 1J8  
[fondation@aubergesducoeur.com](mailto:fondation@aubergesducoeur.com)



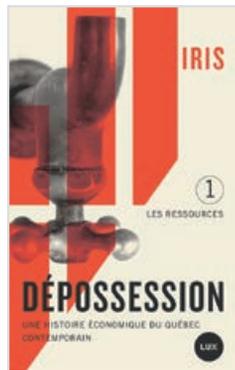
1



2



3



4



5



6

## 1. 11 BREFS ESSAIS CONTRE L'AUSTÉRITÉ

Éditions Somme toute

En posant un regard critique sur l'impact des politiques d'austérité, tant au Québec qu'au Canada, ce livre contribue à alimenter le débat et à déconstruire les mantras de l'idéologie dominante. Les onze essais démontrent, sans détour, que ces politiques idéologiques visent à démanteler l'État et à privatiser ou à tarifier les services publics, sous prétexte de contraintes budgétaires.

## 2. RENOUVELER LE SYNDICALISME

Éditions Écosociété

Où en est actuellement le mouvement syndical et quelle avenue peut-il prendre pour se repositionner comme force de changement social ? Cet essai fort pertinent propose plusieurs pistes de réflexion très intéressantes pour renouveler les luttes syndicales et contrer les offensives néolibérales qui se multiplient partout sur la planète. Réforme démocratique, intégration du paradigme écologique, syndicalisme de transformation sociale, réaffirmation du droit de grève, réhabilitation du concept de « grève sociale », renforcement des pratiques démocratiques internes, défense de la diversité médiatique, voilà autant de pistes sou- mises à la réflexion.

## 3. LA MER EXPLIQUÉE À NOS PETITS-ENFANTS

Éditions du Seuil

Selon l'astrophysicien Hubert Reeves et l'océanographe Yves Lancelot, la mer est « un sujet central pour l'avenir terrestre ». Ce livre de vulgarisation scientifique passionnant permet de mieux comprendre l'importance des mers et des océans pour la Terre. Sous la forme d'une conversation, les auteurs racontent notamment l'apparition de l'eau sur notre planète, mettent en lumière les dangers qui menacent la vie marine et font prendre conscience du rôle majeur des océans dans les changements climatiques.

## 4. DÉPOSSESSION

Lux Éditeur

Sommes-nous réellement « maîtres chez nous » ? Cet excellent ouvrage, dirigé par le doctorant Simon Tremblay-Pepin en collaboration avec 6 chercheurs, retrace l'histoire de l'agriculture, de la forêt, des mines, de l'énergie et de l'eau au Québec, en exposant la source de cette impres- sion, qui perdure depuis 40 ans, que le Québec est à la solde du privé. Par les critiques et les réformes qu'il propose, ce livre nourrit la ré- flexion. À lire absolument !

## 5. UNE BALEINE DANS MA PISCINE

Éditions Scholastic

C'est l'été, l'heure est à la baignade. Le petit garçon tout heureux à l'idée de barboter fait une étonnante découverte : une baleine énorme monopolise SA piscine. Comment déloger la gigantesque créature ? Il est prêt à abandonner, quand lui vient une idée géniale. Un conte tout simplement mignon qui fera le bonheur des petits... et des plus grands !

## 6. DAFNÉ ET LES DOUDOUX

Ma bulle Éditeur

La collection Dafné et les Doudoux propose aux enfants de 2 ans et plus des histoires teintées d'humour abordant des situations de la vie quoti- dienne en famille. *Dafné, bec sucré, Bravo Dafné!, Les matins pressés* et *Au lit, Dafné!* sont autant d'histoires joliment illustrées à découvrir !



---

## LA CSQ, FIÈRE PARTENAIRE DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ!

Pour plus d'information sur le protocole CSQ - Fonds, communiquez avec le ou la responsable local(e) (RL) dans votre milieu de travail, votre syndicat local ou avec **Langis Beaulieu**, coordonnateur – CSQ au 1 800 361-5017.



# ASSURANCE VOYAGE

## VOUS PARTEZ BIENTÔT?



**Le régime d'assurance collective CSQ offre une garantie d'assurance voyage avec assistance et d'assurance annulation de voyage, si vous participez au régime d'assurance maladie.**

*Pour profiter pleinement de ces protections,\* assurez-vous que votre état de santé est bon et stable avant de partir.*

*Des questions?*  
*Communiquez avec CanAssistance*  
**avant votre départ** au 1 800 465-2928.

**SSQ** Groupe  
financier

*Les valeurs à la bonne place*

\* Pour connaître toutes les conditions et limitations applicables, consultez votre brochure d'assurance collective.